

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2674

30 septembre 2015

SOMMAIRE

Cidron 1749 S.à r.l.	128351	Paloma S.A.	128321
Eltrona Interdiffusion S.A.	128352	Pandore S.A.	128321
EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l.	128306	Pandore S.A.	128321
Eurokobuild S.A.	128352	Parity Property Holding S.A.	128325
Europ Business Corporate S.A.	128352	Peermatch Capital S.A.	128325
Even Germany Zwei S.à r.l.	128314	Penta CLO 1 S.A.	128325
Ewart Frankfurt Hotel S.à r.l.	128340	Penta CLO 1 S.A.	128325
Expand Management S.A.	128315	Pentwater Equity Opportunities Hold Co. II S.à r.l.	128324
FA Mezzanine Investments S.à r.l.	128352	Pentwater Equity Opportunities Hold Co. I S.à r.l.	128326
Febex Technique S.A.	128316	Pentwater Growth Hold Co. II S.à r.l.	128322
Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules	128352	Pentwater Growth Hold Co. I S.à r.l.	128322
FFK Invest SPF	128316	Perez Holdings S.A. SPF	128320
Financière Lafayette S.C.A.	128315	Perka S.A.	128320
Five Arrows Managers	128352	Perka S.A.	128321
FMGM S.à r.l.	128315	PineBridge GP S.à r.l.	128322
Food - Regie S.à r.l.	128315	PineBridge L.C. S.à r.l.	128322
Frabelvian S.A.	128316	Proja Holding Sàrl	128330
FundTap Luxembourg Funds	128331	Prov Holdings S.A.	128327
GaveKal Multi-Strategy Fund SIF SICAV S.A.	128320	Proximus Succursale Luxembourg	128327
GaveKal Multi-Strategy Fund SIF SICAV S.A.	128320	SAB, G.m.b.H.	128333
GlobalBuild International S.A.	128317	Saserna S.A.	128334
Global Spares S.A.	128316	Saserna S.A.	128334
Green Electricity Master Invest	128317	Senta Investment II S.à r.l.	128330
Green Electricity Master Invest II	128318	Serafina S.A.	128330
Greensill Capital SCF 1 SA	128319	Sicherheitstechnik Hacket & Schmitz S.à r.l.	128331
Guyana Holding S.à r.l.	128319	Stac S.A.	128340
Mawill S.à r.l.	128340	Stellarosa s. à r.l.	128339
Occidental Royal Holding	128326	Tobie Investissements S.A.	128339
Oceana Hold Co. II S.à r.l.	128329	Trinidad Luxembourg Ops S.à r.l.	128334
Odebrecht Latin Finance S.à r.l.	128330	Trinidad Luxembourg Ops S.à r.l.	128338
Odyssey Real Estate S.C.S.	128328	Trois Sources Lomont Holdings S.à r.l.	128338
O.K. Tours	128329	Virtus Consult	128348
Ormylux S.à r.l.	128326		

EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 889.842.458,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 168.314.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of July,
before Us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,
was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.314 and with a share capital of USD 832,442,458 (the Company). The Company has been migrated from the State of Delaware, United States of America to Luxembourg on April 10, 2012, pursuant to a notarial deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated June 26, 2012 number 1604. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time on June 4, 2015 pursuant to a deed of Maître Jacques Kessler, notary residing in Pétange, in the process of being published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

THERE APPEARED:

1. NGP Midstream & Resources, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4287933;

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., a Delaware limited partnership, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4385931;

3. Centaurus Capital, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Texas, having its registered office at 2800 Post Oak Boulevard, Suite 225, Houston, Texas, 77056, registered with the Secretary of State of the State of Texas under file number 801023162;

4. McKenna & Associates, LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Virginia, having its registered office at 2000 Clarendon Boulevard, Suite 200, Arlington, Virginia 22201, registered with the Secretary of State of the State of Virginia under file number S139126-9;

5. Mary River Holdings LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5014607;

6. Four Mile Investments Inc., a company incorporated in Ontario, with registered office at 9 Ridgely Road, Toronto, Ontario M4N 3H7, Canada, registered in Ontario with the Ministère du Commerce et des Relations Commerciales de l'Ontario under number 1409955;

7. Jowdat Waheed, having his residence at 2300 Yonge Street, Box 2443, Tower B, Suite 1702, Toronto, CDN-M4N 1E5, Toronto, Canada;

8. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware having its registered office at 615 South Du Pont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5084420; and

9. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 26, boulevard Royal, L- 2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 168.467;

all here represented by Peggy Simon, private employee, with professional address in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, by virtue of powers of attorney given under private seal.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

- I. that they are the current shareholders of the Company (the Shareholders);
- II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

Agenda

1. Waiver of the convening notices;
2. Increase of the share capital of the Company by an amount of fifty-seven million four hundred thousand United States Dollars (USD 57,400,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight hundred

thirty-two million four hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 832,442,458), to eight hundred eighty-nine million eight hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 889,842,458) by way of the issuance of eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class A shares, eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class B shares, eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class C shares, eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class D shares and eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class E shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form;

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a contribution in cash;

4. Amendment to article 2.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the share capital increase specified in item 2. above; and

5. Miscellaneous.

III. Then the Shareholders, after deliberation, unanimously have taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the Company's share capital being represented before the undersigned notary, the Shareholders RESOLVE to waive the convening notices, considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Shareholders RESOLVE to increase the share capital of the Company by an amount of fifty-seven million four hundred thousand United States Dollars (USD 57,400,000) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of eight hundred thirty-two million four hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 832,442,458), to eight hundred eighty-nine million eight hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 889,842,458) by way of the issuance of eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class A shares, eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class B shares, eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class C shares, eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class D shares and eleven million four hundred eighty thousand (11,480,000) class E shares, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, in registered form.

Third resolution

The Shareholders RESOLVE to approve and accept the following subscriptions and payments for the newly issued shares as set out below:

Intervention - Subscription - Payment

1. NGP Midstream & Resources, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Thirty-seven thousand one hundred twenty-four (37,124) class A shares;
- (ii) Thirty-seven thousand one hundred twenty-four (37,124) class B shares;
- (iii) Thirty-seven thousand one hundred twenty-five (37,125) class C shares;
- (iv) Thirty-seven thousand one hundred twenty-five (37,125) class D shares; and
- (v) Thirty-seven thousand one hundred twenty-five (37,125) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one hundred eighty-five thousand six hundred twenty-three United States Dollars (USD 185,623.-), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Nineteen thousand nine hundred ninety (19,990) class A shares;
- (ii) Nineteen thousand nine hundred ninety (19,990) class B shares;
- (iii) Nineteen thousand nine hundred eighty-nine (19,989) class C shares;
- (iv) Nineteen thousand nine hundred ninety (19,990) class D shares; and
- (v) Nineteen thousand nine hundred ninety (19,990) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ninety-nine thousand nine hundred forty-nine United States Dollars (USD 99,949), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

3. The Energy & Minerals Group Fund II, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4788643, declares that it subscribes for:

- (i) Three hundred twenty-nine thousand four hundred nine (329,409) class A shares;
- (ii) Three hundred twenty-nine thousand four hundred nine (329,409) class B shares;
- (iii) Three hundred twenty-nine thousand four hundred eight (329,408) class C shares;

(iv) Three hundred twenty-nine thousand four hundred nine (329,409) class D shares; and

(v) Three hundred twenty-nine thousand four hundred nine (329,409) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million six hundred forty-seven thousand forty-four United States Dollars (USD 1,647,044), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

4. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4985797 declares that it subscribes for:

(i) Fifty-nine thousand five hundred thirty (59,530) class A shares;

(ii) Fifty-nine thousand five hundred thirty (59,530) class B shares;

(iii) Fifty-nine thousand five hundred thirty-one (59,531) class C shares;

(iv) Fifty-nine thousand five hundred thirty (59,530) class D shares; and

(v) Fifty-nine thousand five hundred thirty (59,530) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of two hundred ninety-seven thousand six hundred fifty-one United States Dollars (USD 297,651), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

5. EMG Fund II Offshore Holdings, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its registered office at 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4942931 declares that it subscribes for:

(i) Fifty-seven thousand eight hundred eighty-eight (57,888) class A shares;

(ii) Fifty-seven thousand eight hundred eighty-seven (57,887) class B shares;

(iii) Fifty-seven thousand eight hundred eighty-seven (57,887) class C shares;

(iv) Fifty-seven thousand eight hundred eighty-eight (57,888) class D shares; and

(v) Fifty-seven thousand eight hundred eighty-eight (57,888) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of two hundred eighty-nine thousand four hundred thirty-eight United States Dollars (USD 289,438), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

6. Centaurus Capital, LP, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

(i) Two million six hundred seventy-nine thousand seven hundred thirty (2,679,730) class A shares;

(ii) Two million six hundred seventy-nine thousand seven hundred thirty (2,679,730) class B shares;

(iii) Two million six hundred seventy-nine thousand seven hundred thirty (2,679,730) class C shares;

(iv) Two million six hundred seventy-nine thousand seven hundred twenty-eight (2,679,728) class D shares; and

(v) Two million six hundred seventy-nine thousand seven hundred twenty-nine (2,679,729) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of thirteen million three hundred ninety-eight thousand six hundred forty-seven United States Dollars (USD 13,398,647), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

7. McKenna & Associates, LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

(i) Fourteen thousand four hundred eight (14,408) class A shares;

(ii) Fourteen thousand four hundred eight (14,408) class B shares;

(iii) Fourteen thousand four hundred eight (14,408) class C shares;

(iv) Fourteen thousand four hundred eight (14,408) class D shares; and

(v) Fourteen thousand four hundred eight (14,408) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of seventy-two thousand forty United States Dollars (USD 72,040), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

8. Mary River Holdings LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

(i) One hundred forty-three thousand seven hundred (143,700) class A shares;

(ii) One hundred forty-three thousand seven hundred (143,700) class B shares;

(iii) One hundred forty-three thousand seven hundred (143,700) class C shares;

(iv) One hundred forty-three thousand seven hundred (143,700) class D shares; and

(v) One hundred forty-three thousand seven hundred (143,700) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of seven hundred eighteen thousand five hundred United States Dollars (USD 718,500), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

9. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Nineteen thousand two hundred ninety-two (19,292) class A shares;
- (ii) Nineteen thousand two hundred ninety-two (19,292) class B shares;
- (iii) Nineteen thousand two hundred ninety-two (19,292) class C shares;
- (iv) Nineteen thousand two hundred ninety-two (19,292) class D shares; and
- (v) Nineteen thousand two hundred ninety-one (19,291) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ninety-six thousand four hundred fifty-nine United States Dollars (USD 96,459), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

10. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for:

- (i) Five million seven hundred twenty-seven thousand two hundred fifty-one (5,727,251) class A shares;
- (ii) Five million seven hundred twenty-seven thousand two hundred fifty-one (5,727,251) class B shares;
- (iii) Five million seven hundred twenty-seven thousand two hundred fifty-one (5,727,251) class C shares;
- (iv) Five million seven hundred twenty-seven thousand two hundred fifty-one (5,727,251) class D shares; and
- (v) Five million seven hundred twenty-seven thousand two hundred fifty-one (5,727,251) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of twenty-eight million six hundred thirty-six thousand two hundred fifty-five United States Dollars (USD 28,636,255), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

11. 031511 Investment Holdings LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 4948708, declares that it subscribes for:

- (i) Three hundred sixty-two thousand ninety-six (362,096) class A shares;
- (ii) Three hundred sixty-two thousand ninety-seven (362,097) class B shares;
- (iii) Three hundred sixty-two thousand ninety-six (362,096) class C shares;
- (iv) Three hundred sixty-two thousand ninety-six (362,096) class D shares; and
- (v) Three hundred sixty-two thousand ninety-six (362,096) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of one million eight hundred ten thousand four hundred eighty-one United States Dollars (USD 1,810,481), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

12. 91313 Investment Holdings LLC, a limited liability company organized under the laws of the State of Delaware having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5351057, declares that it subscribes for:

- (i) Two thousand seven hundred thirty-six (2,736) class A shares;
- (ii) Two thousand seven hundred thirty-six (2,736) class B shares;
- (iii) Two thousand seven hundred thirty-seven (2,737) class C shares;
- (iv) Two thousand seven hundred thirty-six (2,736) class D shares; and
- (v) Two thousand seven hundred thirty-six (2,736) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of thirteen thousand six hundred eighty-one United States Dollars (USD 13,681), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

13. EMG Iron Ore Phase 2 Co-Investment, L.P. a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware having its registered office at 615 South Dupont Highway, Dover, Delaware 19901, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under file number 5691316, declares that it subscribes for:

- (i) Two million twenty-six thousand eight hundred forty-six (2,026,846) class A shares;
- (ii) Two million twenty-six thousand eight hundred forty-six (2,026,846) class B shares;
- (iii) Two million twenty-six thousand eight hundred forty-six (2,026,846) class C shares;
- (iv) Two million twenty-six thousand eight hundred forty-seven (2,026,847) class D shares; and
- (v) Two million twenty-six thousand eight hundred forty-seven (2,026,847) class E shares,

having a par value of one United States Dollar (USD 1) each, and fully pays them up by way of a cash contribution of ten million one hundred thirty-four thousand two hundred thirty-two United States Dollars (USD 10,134,232), which shall be allocated to the nominal share capital account of the Company.

The above cash contributions in an aggregate amount of fifty-seven million four hundred thousand United States Dollars (USD 57,400,000) is forthwith at the free disposal of the Company.

Fourth resolution

The Shareholders RESOLVE to amend article 2.1 of the Articles in order to reflect the increase of the share capital specified above.

Article 2.1 Shall henceforth read as follows:

" **Capital Structure.** The share capital of the Company is set at eight hundred eighty-nine million eight hundred forty-two thousand four hundred fifty-eight United States Dollars (USD 889,842,458) represented by one hundred seventy-seven million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (177,968,490) class A shares (the "Class A Shares"), one hundred seventy-seven million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (177,968,490) class B shares (the "Class B Shares"), one hundred seventy-seven million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety (177,968,490) class C shares (the "Class C Shares"), one hundred seventy-seven million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-five (177,968,495) class D shares (the "Class D Shares") and one hundred seventy-seven million nine hundred sixty-eight thousand four hundred ninety-three (177,968,493) class E shares (the "Class E Shares" and all together referred to as the "Shares"), all in registered form, with a par value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up. All Shares shall be identical with each other in every respect except as otherwise provided in these Articles or in the Shareholders Agreement."

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française de l'acte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour de juillet,

par-devant Nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de EMG Iron Ore HC Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.314 et disposant d'un capital social de USD 832.442.458 (la Société). La Société a été migrée de l'Etat de Delaware, Etats-Unis d'Amérique à Luxembourg le 10 avril 2012, suivant un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 26 juin 2012, numéro 1604. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois le 4 juin 2015 suivant un acte de Maître Jacques Kessler, notaire de résidence à Pétange, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

ONT COMPARU:

1. NGP Midstream & Resources, L.P., une société en commandite du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4287933;

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., une société en commandite du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4385931;

3. Centaurus Capital, LP, une société en commandite constituée selon les lois de l'Etat du Texas, dont le siège social est établi au 2800 Post Oak Boulevard, Suite 225, Houston, Texas, 77056, immatriculée auprès du Secrétaire d'État de l'État du Texas sous le numéro de dossier 801023162;

4. McKenna & Associates, LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'État de Virginie, dont le siège social est établi au 2000 Clarendon Boulevard, Suite 200, Arlington, Virginie 22201, immatriculée auprès du Secrétaire d'État de l'État de Virginie sous le numéro de dossier S139126-9;

5. Mary River Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'État du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, enregistrée auprès du Secrétaire d'État de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 5014607;

6. Four Mile Investments Inc., une société constituée en Ontario, dont le siège social est établi au 9 Ridgfield Road, Toronto, Ontario M4N 3H7, Canada, et immatriculée en Ontario auprès du Ministère du Commerce et des Relations Commerciales de l'Ontario sous le numéro 1409955;

7. Jowdat Waheed, domicilié au 2300 Yonge Street, Box 2443, Tower B, Suite 1702, Toronto, ON M4 N 1E5, Canada;

8. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'État du Delaware dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 5084420; et

9. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est établi au 26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 168.467;

tous représentés par Peggy Simon, employée privée, dont l'adresse professionnelle est située à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, en vertu de procurations données sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour le besoin de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. qu'ils sont les actuels associés de la Société (les Associés);

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

Ordre du jour

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cinquante-sept millions quatre cent mille dollars américains (USD 57.400.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de huit cent trente-deux millions quatre cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 832.442.458), à huit cent quatre-vingt-neuf millions huit cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 889.842.458) par voie d'émission de onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe A, onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe B, onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe C, onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe D et onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social mentionnée au point 2. ci-dessus par un apport en numéraire;

4. Modification de l'article 2.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée au point 2. ci-dessus; et

5. Divers.

III. Suite à quoi, les Associés, après délibération, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représenté par devant le notaire instrumentant, les Associés DECIDENT de renoncer aux formalités de convocation, se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Deuxième résolution

Les Associés DECIDENT d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cinquante-sept millions quatre cent mille dollars américains (USD 57.400.000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de huit cent trente-deux millions quatre cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 832.442.458), à huit cent quatre-vingt-neuf millions huit cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 889.842.458) par voie d'émission de onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe A, onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe B, onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe C, onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe D et onze millions quatre cent quatre-vingt mille (11.480.000) parts sociales de classe E, ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, sous forme nominative.

Troisième résolution

Les Associés DECIDENT d'approuver et d'accepter les souscriptions suivantes et les libérations des parts sociales nouvellement émises comme suit:

Intervention - Souscription - Libération

1. NGP Midstream & Resources, L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) Trente-sept mille cent vingt-quatre (37.124) parts sociales de classe A;

(ii) Trente-sept mille cent vingt-quatre (37.124) parts sociales de classe B;

(iii) Trente-sept mille cent vingt-cinq (37.125) parts sociales de classe C;

(iv) Trente-sept mille cent vingt-cinq (37.125) parts sociales de classe D; et

(v) Trente-sept mille cent vingt-cinq (37.125) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de cent quatre-vingt-cinq mille six cent vingt-trois dollars américains (USD 185.623,-), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

2. NGP M&R Offshore Holdings, L.P., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- (i) Dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (19.990) parts sociales de classe A;
- (ii) Dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (19.990) parts sociales de classe B;
- (iii) Dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-neuf (19.989) parts sociales de classe C;
- (iv) Dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (19.990) parts sociales de classe D; et
- (v) Dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix (19.990) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quarante-neuf dollars américains (USD 99.949), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

3. The Energy & Minerals Group Fund II, LP, une société en commandite du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4788643, déclare souscrire à:

- (i) Trois cent vingt-neuf mille quatre cent neuf (329.409) parts sociales de classe A;
- (ii) Trois cent vingt-neuf mille quatre cent neuf (329.409) parts sociales de classe B;
- (iii) Trois cent vingt-neuf mille quatre cent huit (329.408) parts sociales de classe C;
- (iv) Trois cent vingt-neuf mille quatre cent neuf (329.409) parts sociales de classe D; et
- (v) Trois cent vingt-neuf mille quatre cent neuf (329.409) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire d'un million six cent quarante-sept mille quatre-quatre dollars américains (USD 1.647.044), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

4. EMG Fund II Dutch Offshore Holdings, LP, une société en commandite du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4985797, déclare souscrire à:

- (i) Cinquante-neuf mille cinq cent trente (59.530) parts sociales de classe A;
- (ii) Cinquante-neuf mille cinq cent trente (59.530) parts sociales de classe B;
- (iii) Cinquante-neuf mille cinq cent trente-et-une (59.531) parts sociales de classe C;
- (iv) Cinquante-neuf mille cinq cent trente (59.530) parts sociales de classe D; et
- (v) Cinquante-neuf mille cinq cent trente (59.530) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de deux cent quatre-vingt-dix-sept mille six cent cinquante et un dollars américains (USD 297.651), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

5. EMG Fund II Offshore Holdings, LP, une société en commandite du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4942931, déclare souscrire à:

- (i) Cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-huit (57.888) parts sociales de classe A;
- (ii) Cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-sept (57.887) parts sociales de classe B;
- (iii) Cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-sept (57.887) parts sociales de classe C;
- (iv) Cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-huit (57.888) parts sociales de classe D; et
- (v) Cinquante-sept mille huit cent quatre-vingt-huit (57.888) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de deux cent quatre-vingt-neuf mille quatre cent trente-huit dollars américains (USD 289.438), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

6. Centaurus Capital, LP, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- (i) Deux millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent trente (2.679.730) parts sociales de classe A;
- (ii) Deux millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent trente (2.679.730) parts sociales de classe B;
- (iii) Deux millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent trente (2.679.730) parts sociales de classe C;
- (iv) Deux millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt-huit (2.679.728) parts sociales de classe D; et
- (v) Deux millions six cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt-neuf (2.679.729) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de treize millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quarante-sept dollars américains (USD 13.398.647), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

7. McKenna & Associates, LLC, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

- (i) Quatorze mille quatre cent huit (14.408) parts sociales de classe A;
- (ii) Quatorze mille quatre cent huit (14.408) parts sociales de classe B;
- (iii) Quatorze mille quatre cent huit (14.408) parts sociales de classe C;

(iv) Quatorze mille quatre cent huit (14.408) parts sociales de classe D; et

(v) Quatorze mille quatre cent huit (14.408) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de soixante-douze mille quarante dollars américains (USD 72.040), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

8. Mary River Holdings LLC, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) Cent quarante-trois mille sept cents (143.700) parts sociales de classe A;

(ii) Cent quarante-trois mille sept cents (143.700) parts sociales de classe B;

(iii) Cent quarante-trois mille sept cents (143.700) parts sociales de classe C;

(iv) Cent quarante-trois mille sept cents (143.700) parts sociales de classe D; et

(v) Cent quarante-trois mille sept cents (143.700) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de sept cent dix-huit mille cinq cents dollars américains (USD 718.500), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

9. EMG Baffin Gamson Holdings LLC, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) Dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-douze (19.292) parts sociales de classe A;

(ii) Dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-douze (19.292) parts sociales de classe B;

(iii) Dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-douze (19.292) parts sociales de classe C;

(iv) Dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-douze (19.292) parts sociales de classe D; et

(v) Dix-neuf mille deux cent quatre-vingt-onze (19.291) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de quatre-vingt-seize mille quatre cent cinquante-neuf dollars américains (USD 96.459), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

10. EMG Baffin Holdings Lux S.à r.l., précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à:

(i) Cinq millions sept cent vingt-sept mille deux cent cinquante et un (5.727.251) parts sociales de classe A;

(ii) Cinq millions sept cent vingt-sept mille deux cent cinquante et un (5.727.251) parts sociales de classe B;

(iii) Cinq millions sept cent vingt-sept mille deux cent cinquante et un (5.727.251) parts sociales de classe C;

(iv) Cinq millions sept cent vingt-sept mille deux cent cinquante et un (5.727.251) parts sociales de classe D; et

(v) Cinq millions sept cent vingt-sept mille deux cent cinquante et un (5.727.251) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de vingt-huit millions six cent trente-six mille deux cent cinquante-cinq dollars américains (USD 28.636.255), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

11. 031511 Investment Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'État du Delaware dont le siège social est établi au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 4948708, déclare souscrire à:

(i) Trois cent soixante-deux mille quatre-vingt-seize (362.096) parts sociales de classe A;

(ii) Trois cent soixante-deux mille quatre-vingt-dix-sept (362.097) parts sociales de classe B;

(iii) Trois cent soixante-deux mille quatre-vingt-seize (362.096) parts sociales de classe C;

(iv) Trois cent soixante-deux mille quatre-vingt-seize (362.096) parts sociales de classe D; et

(v) Trois cent soixante-deux mille quatre-vingt-seize (362.096) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire d'un million huit cent dix mille quatre cent quatre-vingt-un dollars américains (USD 1.810.481), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

12. 91313 Investment Holdings LLC, une société à responsabilité limitée constituée selon les lois de l'État du Delaware dont le siège social est établi au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 5351057, déclare souscrire à:

(i) Deux mille sept cent trente-six (2.736) parts sociales de classe A;

(ii) Deux mille sept cent trente-six (2.736) parts sociales de classe B;

(iii) Deux mille sept cent trente-sept (2.737) parts sociales de classe C;

(iv) Deux mille sept cent trente-six (2.736) parts sociales de classe D; et

(v) Deux mille sept cent trente-six (2.736) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de treize mille six cent quatre-vingt-un dollars américains (USD 13.681), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

13. EMG Iron Ore Phase 2 Co-Investment, LP, une société en commandite du Delaware, dont le siège social est établi au 615 South DuPont Highway, Dover, Delaware 19901, immatriculée auprès du Secrétaire d'état de l'État du Delaware sous le numéro de dossier 5691316, déclare souscrire à:

- (i) Deux millions vingt-six mille huit cent quarante-six (2.026.846) parts sociales de classe A;
- (ii) Deux millions vingt-six mille huit cent quarante-six (2.026.846) parts sociales de classe B;
- (iii) Deux millions vingt-six mille huit cent quarante-six (2.026.846) parts sociales de classe C;
- (iv) Deux millions vingt-six mille huit cent quarante-sept (2.026.847) parts sociales de classe D; et
- (v) Deux millions vingt-six mille huit cent quarante-sept (2.026.847) parts sociales de classe E,

ayant une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, et les libère intégralement par voie d'un apport en numéraire de dix millions cent trente-quatre mille deux cent trente-deux dollars américains (USD 10.134.232), qui sera affecté au compte nominal de capital social de la Société.

Les apports en numéraire mentionnés ci-dessus d'un montant total de cinquante-sept millions quatre cent mille dollars américains (USD 57.400.000) sont désormais à la libre disposition de la Société.

Quatrième résolution

Les Associés DECIDENT de modifier l'article 2.1 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital social mentionnée ci-dessus.

L'article 2.1. aura désormais la teneur suivante:

" **Structure financière.** Le capital social de la Société est fixé à huit cent quatre-vingt-neuf millions huit cent quarante-deux mille quatre cent cinquante-huit dollars américains (USD 889.842.458) représenté par cent soixante-dix-sept millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (177.968.490) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"), cent soixante-dix-sept millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (177.968.490) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"), cent soixante-dix-sept millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-dix (177.968.490) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"), cent soixante-dix-sept millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-quinze (177.968.495) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D") et cent soixante-dix-sept millions neuf cent soixante-huit mille quatre cent quatre-vingt-treize (177.968.493) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E" et ensemble les "Parts Sociales"), toutes sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées. Toutes les Parts Sociales seront identiques à tout égard, sauf s'il en est autrement stipulé dans les présents Statuts ou dans le Pacte d'Associés."

Déclaration

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

En foi de quoi le présent acte notarié est passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire des parties comparantes, ce dernier a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 29 juillet 2015. Relation: GAC/2015/6547. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 06 août 2015.

Référence de publication: 2015135664/483.

(150147501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Even Germany Zwei S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.112.500,00.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 48, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 132.181.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Un mandataire

Référence de publication: 2015138873/10.

(150150960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Expand Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 104.168.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. Management s.à r.l. / A.T.T.C. Directors s.à r.l.

Administrateur / Administrateur

Nico Patteet / K. Van Huynegem

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Référence de publication: 2015138876/13.

(150150861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Financière Lafayette S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 90.887.

Dépôt rectificatif No du dépôt: L150123837 déposé le: 14.07.2015

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015138907/14.

(150150738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

FMGM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2443 Senningerberg, 2A, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 169.936.

Décision des gérants en date du 6 août 2015

Le siège social de la société est fixé au 2A, rue des Romains, L-2443 Senningerberg.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2015138909/11.

(150150708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Food - Regie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6686 Merttert, 67, route de Wasserbillig.

R.C.S. Luxembourg B 33.574.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale sous seing privé de la société FOOD-REGIE S.à r.l. en date du 13 juillet 2015

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale de l'associée unique que la résolution suivante a été adoptée:

- l'assemblée accepte la démission comme gérant technique de Monsieur KUGEL Peter, demeurant à D-54294 TRIER, KantstraBe 18 avec effet immédiat

- l'assemblée décide de nommer comme gérante technique Madame LILLO Tomassina ayant son adresse professionnelle à L-6686 MERTERT 67, route de Wasserbillig

- La durée du mandat comme gérante est illimitée.

Mertert, le 13 juillet 2015.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2015138910/18.

(150151266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Frabelvian S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 157.047.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2015138911/13.

(150150658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Febex Technique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 33.873.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FEBEX TECHNIQUE S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015138898/11.

(150151219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

FFK Invest SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8232 Mamer, 61, rue de Holzem.

R.C.S. Luxembourg B 150.356.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015138899/10.

(150150619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Global Spares S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 198.961.

Le rapport écrit indiquant la possibilité d'accorder des prêts en vue de l'acquisition d'actions de la Société par un tiers, établis par le conseil d'administration de la Société au 27 juillet 2015, a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, conformément à l'article 49-6 (1) b) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2015.

Pour extrait conforme et sincère

Référence de publication: 2015138932/13.

(150150783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

GlobalBuild International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 174.752.

EXTRAIT

Dans sa résolution du 06 mai 2015, l'actionnaire unique a pris note de la démission de l'administrateur unique Madame Leyla AGHAMALOVA, née le 17 janvier 1983 à Moscou (Russie), demeurant 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

L'actionnaire unique a décidé de nommer en remplacement de l'administrateur unique sortant Monsieur Khagani Bas-hirov, né le 7 janvier 1961 à Kirovabad (Azerbaïdjan), demeurant 6, rue de la Montée L-3321 Berchem (Luxembourg). Il aura tout pouvoir pour engager la société par sa seule signature. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2019.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

L'administrateur unique

Référence de publication: 2015138933/18.

(150150612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Green Electricity Master Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 143.337.

L'an deux mille quinze, le dix juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«Degroof Gestion Institutionnelle - Luxembourg», société anonyme ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant au nom et pour le compte de «Degroof Green Fund», un fonds d'investissement spécialisé luxembourgeois constitué sous la forme d'un fonds commun de placement conformément à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissements spécialisés,

ici représentée par Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée en même temps auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'actionnaire unique de la société anonyme «Green Electricity Master Invest», ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 143337), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 décembre 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3000 du 22 décembre 2008. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 07 mai 2014, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1937 du 24 juillet 2014.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide de réduire le capital social de la Société à concurrence d'un montant de trois millions quatre cent mille euros (EUR 3.400.000.-) pour le ramener de son montant actuel de dix-huit millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 18.485.000.-) à quinze millions quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 15.085.000.-) sans annulation d'actions par diminution du pair comptable des actions et remboursement à l'actionnaire.

L'Actionnaire confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour effectuer le remboursement en respectant les dispositions de l'article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (Premier alinéa). «Le capital souscrit est fixé à quinze millions quatre-vingt-cinq mille euros (EUR 15.085.000.-) représenté par des actions de classe A, B et C (les "Actions de Classe A, B et C") étant émises en faveur du Compartiment Renewable Energy Fund (le "Compartiment"), un Compartiment faisant partie de Degroof Green Fund, un Fonds commun de placement - Fonds d'investissement spécialisé ("le Fonds") établi à Luxembourg;

(i) trente-cinq mille quatre cent cinquante (35.450) Actions de classe A sans désignation de valeur nominale (les "Actions de Classe A");

(ii) sept (7) Actions de classe B sans désignation de valeur nominale chacune (les "Actions de Classe B");

(iii) vingt-huit (28) Actions de classe C sans désignation de valeur nominale (les "Actions de Classe C").

Les détenteurs d'actions dans la Société, sans distinction de classe ou sous-classe, sont repris comme étant les "Actionnaires".»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à deux mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. MIGNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16500. Reçu soixante-quinze Euros 75.- EUR.

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015138934/56.

(150150950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Green Electricity Master Invest II, Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 165.492.

L'an deux mille quinze, le huit juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«Degroof Gestion Institutionnelle - Luxembourg», société anonyme ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant au nom et pour le compte de «Degroof Green Fund», un fonds d'investissement spécialisé luxembourgeois constitué sous la forme d'un fonds commun de placement conformément à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 concernant les fonds d'investissements spécialisés,

ici représentée par Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée en même temps auprès des autorités d'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'actionnaire unique de la société anonyme «Green Electricity Master Invest II», ayant son siège social au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 165492), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 14 décembre 2011, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 288 du 2 février 2012. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mars 2015, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1399 du 02 juin 2015.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de six millions cent mille euros (EUR 6.100.000.-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq millions neuf cent cinquante cinq mille euros (EUR 25.955.000.-) à trente-deux millions cinquante-cinq mille euros (EUR 32.055.000.-) par l'émission de six mille cent (6.100) Actions de classe A de mille Euros (EUR 1.000.-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Souscription et libération

Les actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par «Degroof Gestion Institutionnelle - Luxembourg», agissant au nom et pour le compte de «Degroof Green Fund», ici représentée par Madame Frédérique MIGNON, prénommée.

Toutes les Nouvelles Actions ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de six millions cent mille euros (EUR 6.100.000.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 5. (premier alinéa). «Le capital souscrit est fixé à trente-deux millions cinquante-cinq mille euros (EUR 32.055.000.-) représenté par des actions de classe A, B et C (les "Actions de Classe A, B et C") étant émises en faveur du Compartiment Renewable Energy II Fund (le "Compartiment"), un Compartiment faisant partie de Degroof Green Fund, un Fonds commun de placement - Fonds d'investissement spécialisé ("le Fonds") établi à Luxembourg;

(i) trente-deux mille vingt (32.020) Actions de classe A de mille Euros (EUR 1.000.-) chacune (les "Actions de Classe A");

(ii) sept (7) Actions de classe B de mille Euros (EUR 1.000.-) chacune (les "Actions de Classe B");

(iii) vingt-huit (28) Actions de classe C de mille Euros (EUR 1.000.-) chacune (les "Actions de Classe C").

Les détenteurs d'actions dans la Société, sans distinction de classe ou sous-classe, sont repris comme étant les "Actionnaires".»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la société des suites de ce document sont estimés à quatre mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. MIGNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 13 juillet 2015. Relation: EAC/2015/16427. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015138935/60.

(150150787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Greensill Capital SCF 1 SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 183.998.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 Août 2015.

TMF Luxembourg S.A.

Signature

Domiciliataire

Référence de publication: 2015138938/13.

(150150650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Guyana Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 114.457.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 August 2015.

Référence de publication: 2015138940/11.

(150150936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

GaveKal Multi-Strategy Fund SIF SICAV S.A., Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.563.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAVEKAL MULTI-STRATEGY FUND SIF SICAV S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015138925/12.

(150150752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

GaveKal Multi-Strategy Fund SIF SICAV S.A., Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 157.563.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 10 août 2015

Sixième résolution

Mazars Luxembourg, Société Anonyme, ayant son siège social au 10A, rue Henri Schnadt L-2530 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B159962 est nommé en tant que Réviseur d'Entreprises Agréé pour un terme d'un an expirant à l'Assemblée Générale Statutaire des Actionnaires qui se tiendra en 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAVEKAL MULTI-STRATEGY FUND SIF SICAV S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2015138924/17.

(150150745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Perez Holdings S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.

R.C.S. Luxembourg B 157.034.

Le Bilan au 31 DECEMBRE 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2015139174/10.

(150150637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Perka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 186.784.

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein une Présidente en la personne de Madame Laurence MOSTADE. Cette dernière assumera cette fonction pendant la durée de son mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2019.

Luxembourg, le 3 avril 2015.

PERKA S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015139175/15.

(150150759) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Perka S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 186.784.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PERKA S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015139176/12.

(150150760) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Paloma S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 154.184.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015139163/10.

(150151117) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Pandore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 158.427.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social exceptionnellement en date du
12 août 2015*

5^{ème} Résolution:

La cooptation de M. Marc Besch, né le 21 novembre 1964 à Luxembourg demeurant professionnellement au 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg en remplacement de M. Guillaume Scroccaro, démissionnaire est ratifiée.

Fait à Luxembourg.

Certifié sincère et conforme

Pour PANDORE S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015139164/16.

(150150680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Pandore S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 158.427.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PANDORE S.A.

Société anonyme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015139165/14.

(150150681) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Pentwater Growth Hold Co. I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.305.

Suite à l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Johannes Laurens de Zwart, du poste de Gérant de catégorie B avec effet au 31 juillet 2015:

2. Nomination de Madame Jana Strischek, née le 12 juin 1975 à Potsdam, Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant de catégorie B avec effet au 1^{er} août 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015139153/18.

(150151000) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Pentwater Growth Hold Co. II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 158.371.

Suite à l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Johannes Laurens de Zwart, du poste de Gérant de catégorie B avec effet au 31 juillet 2015:

2. Nomination de Madame Jana Strischek, née le 12 juin 1975 à Potsdam, Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant de catégorie B avec effet au 1^{er} août 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015139154/18.

(150150999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

PineBridge GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. PineBridge L.C. S.à r.l.).

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 190.316.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of the month of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Capita Trustees Limited, a company registered in Jersey with registered number 58034 whose registered office is located at 12 Castle Street, St Helier, Jersey, JE2 3RT Channel Islands, acting in its capacity as trustee of the company PineBridge S.à r.l. Charitable Trust, a Jersey Charitable Trust (the "Sole Shareholder"),

here represented by Solange Wolter, private employee, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 24 July 2015, which shall remain annexed to the present deed after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, being the sole shareholder of PineBridge L.C. S.à r.l. (the "Company"), a société à responsabilité limitée, with its registered office at L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy, incorporated under Luxembourg law by a deed of the undersigned notary, on the 4th of September 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2757 on the 7th of October 2014.

The appearing party, acting in the above mentioned capacity, declared and requested the notary to record that:

1. The Sole Shareholder holds all the registered shares in issue in the Company so that the total share capital is represented and resolutions can be validly taken by the Sole Shareholder.

2. The Sole Shareholder, represented as above mentioned, has recognised to be duly and fully informed of the resolution to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

- Change of article 2 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 2. Object.** The Company's corporate object is to act as general partner (associé commandité gérant) of one or several limited partnership(s) governed by Luxembourg laws and established under the legal form of a special limited partnership (société en commandite spéciale), a common limited partnership (société en commandite simple) or a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions).

The Company may carry on any activities which are useful for the accomplishment of its corporate object"; and

- Modification of the name of the Company from "PineBridge L.C. S.à r.l." to "PineBridge GP S.à r.l." and subsequent amendment of article 1 of the articles of association of the Company.

3. The Sole Shareholder has taken the following resolution:

Sole Resolution

The Sole Shareholder resolves:

- to amend article 2 of the articles of association of the Company regarding the purpose of the Company to read as follows:

" **Art. 2. Object.** The Company's corporate object is to act as general partner (associé commandité gérant) of one or several limited partnership(s) governed by Luxembourg laws and established under the legal form of a special limited partnership (société en commandite spéciale), a common limited partnership (société en commandite simple) or a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions).

The Company may carry on any activities which are useful for the accomplishment of its corporate object"; and

- to change the name of the Company from "PineBridge L.C. S.à r.l." to "PineBridge GP S.à r.l." and to subsequently amend article 1 of the articles of association of the Company to read as follows:

" **Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "PineBridge GP S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing party. The Company is initially composed of one single shareholder, owner of all the shares. The Company may however at any time be composed of several shareholders. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation".

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

After reading this deed to the appearing party, the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède.

L'an deux mille quinze, le vingt-sept juillet.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Capita Trustees Limited, une société enregistrée à Jersey, immatriculée sous le numéro 58034, ayant son siège social au 12 Castle Street, St Helier, Jersey, JE2 3RT Channel Islands, agissant en qualité de trustee de PineBridge S.à r.l. Charitable Trust, un trust caritatif de Jersey ("l'Associé Unique"),

représentée par Solange Wolter, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 24 juillet 2015, qui restera annexée au présent acte après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, étant l'associé unique de PineBridge L.C. S.à r.l. (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 47, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 4 septembre 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2757 le 7 octobre 2014.

La partie comparante, agissant en sa capacité mentionnée ci-avant, a déclaré et requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. L'Associé Unique détient l'ensemble des parts sociales nominatives émises par la Société de sorte que le total des parts sociales est représenté et que les résolutions peuvent être valablement prises par l'Associé Unique.

2. L'Associé Unique, représenté comme susmentionné, reconnaît avoir été dûment et pleinement informé des résolutions à prendre sur le fondement de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour

- Modification de l'article 2 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 2. Objet.** La Société a pour objet d'agir en tant qu'associé commandité gérant d'une ou de plusieurs sociétés en commandite régies par le droit luxembourgeois et établies sous la forme juridique d'une société en commandite spéciale, d'une société en commandite simple ou d'une société en commandite par actions.

La Société peut effectuer toute opération utile à la réalisation de son objet."; et

- Modification de la dénomination de la Société de "PineBridge L.C. S.à r.l." à "PineBridge GP S.à r.l." et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société.

3. L'Associé Unique a pris la résolution suivante:

Résolution Unique

L'Associé Unique a décidé:

- de modifier l'article 2 des statuts de la Société relatif à l'objet de la Société comme suit:

" **Art. 2. Objet.** La Société a pour objet d'agir en tant qu'associé commandité gérant d'une ou de plusieurs sociétés en commandite régies par le droit luxembourgeois et établies sous la forme juridique d'une société en commandite spéciale, d'une société en commandite simple ou d'une société en commandite par actions.

La Société peut effectuer toute opération utile à la réalisation de son objet."; et

- de modifier la dénomination sociale de la Société de "PineBridge L.C. S.à r.l." à "PineBridge GP S.à r.l." et de modifier par conséquent l'article 1 des statuts de la Société comme suit:

" **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il est formé par la partie comparante une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "PineBridge GP S.à r.l." (la "Société"). La Société est initialement composée par un seul associé, propriétaire de toutes les parts sociales. La Société peut, toutefois, à tout moment, avoir plusieurs associés. La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française; à la requête de cette même partie comparante et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la personne comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, l'original du présent acte.

Signé: S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 5 août 2015. Relation: 1LAC/2015/24939. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139155/107.

(150151304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Pentwater Equity Opportunities Hold Co. II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.285.

Suite à l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Johannes Laurens de Zwart, du poste de Gérant de catégorie B avec effet au 31 juillet 2015:

2. Nomination de Madame Jana Strischek, née le 12 juin 1975 à Potsdam, Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant de catégorie B avec effet au 1^{er} août 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015139152/18.

(150150995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Penta CLO 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 118.750.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2015139150/10.

(150151275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Penta CLO 1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R.C.S. Luxembourg B 118.750.

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 2015:

- Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. de 2, Rue Gerhard Mercator, L - 2182 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de PricewaterhouseCoopers S.à r.l. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016 statuant sur les comptes annuels de 2015.

- Le mandat de Mons. Yazid Oudina résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est terminé avec effet au 20 juillet 2015.

- Mme. Laurie Domecq, résident professionnellement au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, est nommé administrateur de la société, avec effet au 28 juillet 2015.

- Le nouveau mandat de Mme. Laurie Domecq prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2016.
Luxembourg, le 28 juillet 2015.

Signatures

Un mandataire

Référence de publication: 2015139149/20.

(150151139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Parity Property Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2328 Luxembourg, 20, rue des Peupliers.
R.C.S. Luxembourg B 156.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139147/10.

(150151122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Peermatch Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 183.707.

Prière de prendre les modifications suivantes:

L'adresse professionnelle de monsieur Peter Diehl, représentant permanent de Luxembourg Corporation Company le administrateur de la Société, a changer de 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653, à 20 ru de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Peermatch Capital S.A.

Référence de publication: 2015139148/13.

(150151330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Pentwater Equity Opportunities Hold Co. I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.244.

Suite à l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Johannes Laurens de Zwart, du poste de Gérant de catégorie B avec effet au 31 juillet 2015:

2. Nomination de Madame Jana Strischek, née le 12 juin 1975 à Potsdam, Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant de catégorie B avec effet au 1^{er} août 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015139151/18.

(150150997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Ormylux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 61.141.851,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 161.495.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2015 à 10.30 heures au siège social 4, rue Henri Schnadt, à Luxembourg

- Le mandat des gérants venant à échéance lors de la présente Assemblée, il a été décidé, à l'unanimité, de renouveler le mandat, pour une durée de un an, de:

* Monsieur Jacques KIELWASSER, dirigeant de société, demeurant rue des Falaises, 2 à CH-1205 Genève,

* La société PACBO EUROPE Administration et Conseil Sarl, société anonyme, 44, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg et représentée par Monsieur Patrice Crochet, 44, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg

* La société Jalyne SA, société anonyme, 44, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg et représentée par Monsieur Jacques Bonnier, 44, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg.

- Le mandat du Commissaire aux Comptes venant à échéance lors de la présente Assemblée, il a été décidé à l'unanimité, de renouveler le mandat pour une durée de un an de:

* la société The Clover, 6, rue d'Arlon, L-8399 Windhof

- Les mandats des Gérants et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes clôturés au 31 décembre 2015.

Pour copie conforme

Gérant A / Gérant B

Référence de publication: 2015139143/24.

(150150646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Occidental Royal Holding, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 110.251.941,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 145.035.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 31 juillet 2015

1. M. Alejandro Lorenzo ROCA SOTO a démissionné de son mandat de gérant A.

2. M. Vicente David FENOLLAR MOLINA, né le 15 mai 1960 à Conçentaina (Alacant), Espagne, demeurant professionnellement à C/ Josep Rover Motta n° 27, 07006 Palma de Mallorca, Espagne, a été nommé comme gérant A avec effet au 31 juillet 2015 pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *OCCIDENTAL ROYAL HOLDING*

Un mandataire

Référence de publication: 2015139142/17.

(150151161) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Proximus Succursale Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-8077 Luxembourg, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 90.327.

Suite aux décisions prises par les actionnaires de Proximus SA, société anonyme de droit public ayant son siège social au 27, boulevard du Roi Albert II, à B-1030 Bruxelles, et établissement principal de droit étranger de Proximus Succursale Luxembourg, les décisions suivantes ont été prises:

1. en date du 20 septembre 2013, Monsieur Stefaan De Clerck, né le 12 décembre 1951 à Kortrijk, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du Roi Albert II, B-1030 Bruxelles, Belgique, a été nommé en qualité d'administrateur et de président du conseil d'administration de la société, jusqu'au 20 septembre 2019;

2. en date du 27 septembre 2013, Monsieur Laurent Levaux, né le 6 mars 1956 à Liège, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du Roi Albert II, B-1030 Bruxelles, Belgique, a été nommé en qualité d'administrateur de la société, jusqu'au 27 septembre 2019;

3. en date du 27 septembre 2013, Madame Isabelle Santens, née le 13 août 1959 à Oudenaarde, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du Roi Albert II, B-1030 Bruxelles, Belgique, a été nommée en qualité d'administrateur de la société, jusqu'au 27 septembre 2019;

4. en date du 13 janvier 2014, Madame Dominique Leroy, née le 8 novembre 1964 à Ixelles, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du roi Albert II, B-1030, Bruxelles, Belgique, a été nommée en qualité d'administrateur délégué de la société, jusqu'au 13 janvier 2020;

5. en date du 16 avril 2014, Madame Agnès Touraine, née le 18 février 1955 à Neuilly-sur-Seine, France et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du roi Albert II, B-1030, Bruxelles, Belgique, a été nommée en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2018;

6. en date du 16 avril 2014, Madame Catherine Vandendorpe, née le 10 juin 1970 à Braine-l'Alleud, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du roi Albert II, B-1030, Bruxelles, Belgique, a été nommée en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2018; et

7. en date du 15 avril 2015, Monsieur Martin De Prycker, né le 16 janvier 1965 à Sint Niklaas, Belgique et ayant sa résidence professionnelle à 27, Boulevard du roi Albert II, B-1030, Bruxelles, Belgique, a été nommé en qualité d'administrateur de la société, jusqu'à l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2019.

Les actionnaires de Proximus SA prennent connaissance du fait que:

1. Monsieur Didier Bellens ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 15 novembre 2013;

2. Monsieur Oren G. Shaffer ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 16 avril 2014;

3. Monsieur Michel Moll ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 27 septembre 2013;

4. Monsieur Jo Cornu ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 15 avril 2015;

5. Madame Mimi Lamote ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 27 septembre 2013;

6. Madame Michèle Sioen ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 27 septembre 2013; et

7. Monsieur Pierre-Alain De Smedt ne fait plus partie du conseil d'administration de la société depuis le 16 avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et des Associations.

Pour extrait sincère et conforme.

Luxembourg, le 10 août 2015.

Max Kremer.

Référence de publication: 2015139159/42.

(150151206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Prov Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 166.138.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2015.
Prov Holdings S.A.
Manacor (Luxembourg) S.A.
Signature
Administrateur unique

Référence de publication: 2015139158/14.

(150150572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Odyssey Real Estate S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 199.297.

—
STATUTS

Extrait

Société en commandite simple constituée sous seing privé

1. L'associé commandité.

«A)

ODYSSEY ADVISORY SERVICES S.à r.l., une société à responsabilité limitée créée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et avec un capital social de 12.500,- EUR.- en tant qu'"Associé Commandité"».

2. La dénomination sociale.

« **Art. 1^{er} . Formation.** (...) Odyssey Real Estate S.C.S. (la "Société") (...)»

3. L'objet social.

« **Art. 3. Objet social et pouvoirs.** Les objets de la Société sont:

3.1 Essentiellement, de donner des conseils sur des projets immobiliers ou à des sociétés ou structures immobilières, et sur des opportunités de dettes immobilières, sur leur acquisition, financement et refinancement, le sous-jacent immobilier étant principalement localisé à l'étranger, mais aussi au Grand-Duché de Luxembourg;

3.2 d'agir en tant que société holding d'investissement et d'acquérir (que ce soit par souscription initiale, offre, achat, échange ou autrement) tout ou partie des titres, parts, obligations, emprunts obligataires, dettes et autres titres émis ou garantis par toute personne (y compris la détention d'actions commanditaires dans une société en commandite par actions) et de détenir ces mêmes instruments en tant qu'investissements, de gérer la détention, l'échange et la vente de ces mêmes instruments;

3.3 de conclure des emprunts, de réunir des fonds et de garantir le paiement de sommes d'argent de quelque manière déterminée par l'Associé Commandité, y compris par l'émission (dans la mesure où la Loi Luxembourgeoise l'autorise) d'obligations et de tout autre titre de dette ou instrument de dette, perpétuel ou autre, convertible ou non, en relation ou non avec tout ou partie des biens de la Société (présents ou futurs) ou son capital non libéré, et d'acquérir, racheter, convertir et rembourser ces titres;

3.4 dans la poursuite de son objet social, la Société peut, sans limitation, accomplir tout acte (y compris la conclusion, l'exécution et la délivrance de contrats, actes, conventions et accords avec ou en faveur de toute personne) que l'Associé Commandité estime être accessoires, nécessaires ou appropriés pour mettre en oeuvre ou réaliser tout ou partie des objectifs et objets sociaux mentionnés ci-avant, ou l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs, mais dans chaque cas conformément au présent Contrat et à la loi applicable;

ETANT TOUJOURS ENTENDU que la Société n'entrera dans aucune transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier.»

4. Le siège social.

« **Art. 2. Etablissement principal et siège social.** (...) Le siège social de la Société est établi au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

5. Capital.

« **Art. 4. Capital.** Le capital de la Société est fixé à cent euros (100,- EUR) (...)»

6. La désignation des gérants et pouvoir de signature.

« Art. 7. Gérance de la société.

7.1 La Société sera gérée par l'Associé Commandité agissant en tant que gérant commandité (le «Gérant Commandité») nommé pour une durée indéterminée.

7.2 L'Associé Commandité peut être révoqué de son mandat à tout moment pour toute raison par Résolutions des Associés prises dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'Article 11.2. Si, suivant la destitution du Gérant Commandité de son mandat, il n'y a pas d'autre Gérant Commandité, alors le Gérant Commandité devra être immédiatement remplacé par un nouveau gérant commandité via Résolutions des Associés prises dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'Article 11.2. Le Gérant Commandité à remplacer n'aura aucun droit de veto en sa capacité d'Associé Commandité en ce qui concerne son éviction et/ou son remplacement.»

« Art. 9. Représentation de la société.

9.1 Sous réserve des dispositions de la Loi Luxembourgeoise et le présent Contrat, les personnes suivantes sont autorisés à représenter et/ou lier la Société:

9.1.1 le Gérant Commandité; ou

9.1.2 toute personne à qui un tel pouvoir à été délégué conformément à l'Article 9.2.

9.2 Le Gérant Commandité peut déléguer n'importe lequel de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc, révoquer ledit mandataire ad hoc et déterminera tout les pouvoirs, responsabilités et rémunération (le cas échéant), la durée de période de représentation et tout autre conditions relatives à son mandat.

9.3 Le ou les Associés Commanditaires peuvent agir en tant que représentants de la Société ou du Gérant Commandité, sous réserve qu'ils reçoivent un pouvoir spécifique d'agir ainsi par le Gérant Commandité de la Société, et l'indiquent clairement dans toute action prise en vertu de ce pouvoirs a qualité de représentant.»

7. La durée. La Société est constituée à la date du 10 août 2015 et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2015.

Pour la Société

Odyssey Advisory Services S.à r.l.

Gérant

Dûment représenté par Michelle Carvill

Gérant

Référence de publication: 2015139137/74.

(150150777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

O.K. Tours, Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 12.814.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015139132/10.

(150151280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Oceana Hold Co. II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 158.290.

Suite à l'assemblée générale annuelle de l'associé unique de la Société en date du 31 juillet 2015, les décisions suivantes ont été prises:

1. Acceptation de la démission de Monsieur Johannes Laurens de Zwart, du poste de Gérant de catégorie B avec effet au 31 juillet 2015:

2. Nomination de Madame Jana Strischek, née le 12 juin 1975 à Potsdam, Allemagne, et ayant pour adresse professionnelle le 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au poste de Gérant de catégorie B avec effet au 1^{er} août 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2015139134/18.

(150150996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Odebrecht Latin Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 175.583.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Odebrecht Latin Finance S.à r.l.
Un mandataire

Référence de publication: 2015139135/12.

(150150918) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Proja Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 35.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 149.306.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Nuno Aniceto.

Référence de publication: 2015139157/10.

(150151030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Senta Investment II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3739 Rumelange, 38, rue des Martyrs.

R.C.S. Luxembourg B 118.249.

—
Le Bilan au 31 Décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Pour Senta Investment II S.à r.l.
Fiduciary Tucci & Partners SA

Référence de publication: 2015139223/12.

(150150743) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Serafina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 162.220.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Serafina S.A.

Référence de publication: 2015139225/10.

(150150890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

FundTap Luxembourg Funds, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 2, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 148.543.

—
EXTRAIT

Il résulte des décisions prises par l'assemblée générale en date du 30 octobre 2014:

- que le mandat de réviseur d'Entreprises Agréé de la société Deloitte S.A., ayant son adresse au 560 rue de Neudorf, L- 2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale approuvant les comptes clôturant au 31 mars 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le fonds

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2015139226/17.

(150150948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Sicherheitstechnik Hacket & Schmitz S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5447 Schwebsange, 111, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 199.286.

—
STATUTEN

Im Jahre zweitausendfünfzehn, am dritten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Patrick SERRES, mit Amtssitz in Remich (Großherzogtum Luxemburg).

Sind erschienen:

- 1) Frau Lena Maria SCHMITZ, Studentin, wohnhaft in D-66709 Weiskirchen, Dorfstraße 49 (Deutschland);
- 2) Frau Heike Sieglinde HACKET-LOMBARDO, Schriftsetzerin, wohnhaft in Kantstrasse 7, 66687 Wadern (Deutschland);
- 3) Herr Hans-Josef HACKET, Bankkaufmann, wohnhaft in Kantstrasse 7, 66687 Wadern (Deutschland);
- 4) Herr Martin Johannes SCHMITZ, Elektrotechnikermeister, wohnhaft in D-66709 Weiskirchen, Dorfstraße 49 (Deutschland).

Vorgenannte Parteien haben den amtierenden Notar ersucht die Satzung einer von ihnen zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung wie folgt zu beurkunden:

Art. 1. Eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung ist gegründet, der die nachstehende Satzung, sowie die diesbezügliche Gesetzgebung zu Grunde liegt.

Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist die Ausübung des Elektrotechniker Berufs und des Elektroinstallateur-Handwerks, insbesondere der Verkauf, die Installation und die Wartung von sicherheitstechnischen Anlagen jedweder Art und der damit im Zusammenhang stehenden Produkte sowie das Betreiben von Leitstellen für diese Zwecke.

Die Gesellschaft kann alle Geschäfte tätigen, die direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck stehen.

Sie kann ihren Zweck direkt oder indirekt erfüllen, sei es in ihrem Namen oder für Dritte, allein oder in Verbindung mit anderen, bei der Erledigung aller Geschäfte, die zur Erreichung des genannten Zwecks, oder des Zwecks der Gesellschaften, deren Interessen sie vertritt, führen.

Die Gesellschaft kann sich an Geschäften sowohl im In- als auch im Ausland beteiligen, die einen ähnlichen Zweck verfolgen; sie kann weiterhin sämtliche handelsübliche, industrielle und finanzielle Operationen vornehmen, welche direkt oder indirekt auf dem Hauptzweck Bezug haben.

Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer errichtet.

Art. 4. Die Gesellschaft führt den Namen „Sicherheitstechnik Hacket & Schmitz S.à r.l.“.

Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in der Gemeinde Schengen.

Durch einfachen Beschluss der Geschäftsführung kann der Gesellschaftssitz innerhalb derselben Gemeinde verlegt werden.

Die Geschäftsführung kann Zweigniederlassungen, Filialen, Agenturen oder administrative Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichten.

Art. 6. Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendfünfhundert EURO (12.500.- EUR) eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig EURO (125.- EUR).

Art. 7. Das Gesellschaftskapital kann jederzeit erhöht oder herabgesetzt werden, unter den in Artikel 199 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften festgesetzten Bedingungen.

Art. 8. Jeder Anteil ist proportional an den Aktiva und am Gewinn beteiligt.

Art. 9. Zwischen Gesellschaftern sind die Anteile frei übertragbar. Die Übertragung unter Lebenden von Gesellschaftsanteilen an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der Gesellschafterversammlung und mindestens fünfundsiebzig Prozent des Gesellschaftskapitals. Im Übrigen wird auf die Bestimmungen der Artikel 189 und 190 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften verwiesen.

Art. 10. Tod, Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters lösen die Gesellschaft nicht auf.

Art. 11. Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer, Gesellschafter oder nicht, welche von der Gesellschafterversammlung ernannt werden, verwaltet.

Falls die Gesellschafterversammlung nicht anders bestimmt, haben der oder die Geschäftsführer die weitest gehenden Befugnisse um die Gesellschaftsangelegenheiten zu führen und die Gesellschaft im Rahmen des Gesellschaftszweckes zu verwalten.

Der oder die Geschäftsführer der Gesellschaft können zu jeder Zeit und auch ohne rechtmäßigen Grund von der Generalversammlung der oder des Gesellschafters abberufen werden.

Art. 12. Bei der Ausübung ihres Amtes gehen der oder die Geschäftsführer keinerlei persönliche Verpflichtungen ein. Als Beauftragte sind sie lediglich für die ordnungsgemäße Durchführung ihres Amtes verantwortlich.

Art. 13. Jeder Gesellschafter ist in der Generalversammlung stimmberechtigt. Er hat soviel Stimmen wie er Anteile besitzt und kann sich aufgrund einer Vollmacht an den Versammlungen rechtsgültig vertreten lassen.

Art. 14. Die Generalversammlung fasst ihre Beschlüsse mit einfacher Mehrheit. Beschlüsse über Satzungsänderungen kommen nur zustande, soweit sie von der Mehrheit der Gesellschafter, die drei Viertel des Kapitals vertreten, gefasst werden.

Art. 15. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar eines jeden Jahres und endet am einunddreißigsten Dezember desselben Jahres.

Art. 16. Am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres erstellt die Geschäftsführung den Jahresabschluss.

Art. 17. Jeder Gesellschafter kann am Gesellschaftssitz Einsicht in den Jahresabschluss nehmen.

Art. 18. Fünf Prozent des Reingewinns werden der gesetzlichen Rücklage zugeführt bis diese zehn Prozent des Stammkapitals erreicht hat.

Der Saldo steht zur Verfügung der Gesellschafter.

Art. 19. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt. Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

Art. 20. Wann, und so lang ein Gesellschafter alle Anteile besitzt, ist die Gesellschaft eine Einmanngesellschaft im Sinn von Artikel 179(2) des Gesetzes über die kommerziellen Gesellschaften; in diesem Fall finden unter anderem die Artikel 200-1 und 200-2 desselben Gesetzes Anwendung.

Art. 21. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, verweisen die Gründer auf die gesetzlichen Bestimmungen.

Übergangsbestimmung

Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tag und endet am 31. Dezember 2015.

Zeichnung der Anteile

Alle einhundert (100) Anteile wurden wie folgt gezeichnet:

1) Frau Lena Maria SCHMITZ, vorbenannt, fünfundzwanzig Anteile	25
2) Frau Heike Sieglinde HACKET-LOMBARDO, vorbenannt, fünfundzwanzig Anteile	25
3) Herr Hans-Josef HACKET, vorbenannt, fünfundzwanzig Anteile	25
4) Herr Martin Johannes SCHMITZ, vorbenannt, fünfundzwanzig Anteile	25

TOTAL: Einhundert (100) Anteile 100

Dieselben Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert EURO (12.500.- EUR) der Gesellschaft ab jetzt zur Verfügung steht, wie dies dem amtierenden Notar ausdrücklich bestätigt wurde.

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen betragen schätzungsweise eintausend einhundert Euro (1.100.- EUR).

Ausserordentliche Gesellschafterversammlung

Sodann sind die Komparenten, handelnd wie erwähnt, die das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, zu einer Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Zu Geschäftsführern werden ernannt auf unbestimmte Dauer:

- 1) Herr Martin Johannes SCHMITZ, vorbenannt, als technischer Geschäftsführer,
- 2) Herr Hans-Josef HACKET, vorbenannt, als administrativer Geschäftsführer,

Die Gesellschaft wird verpflichtet durch die alleinige Unterschrift einer der beiden Geschäftsführer.

Die Geschäftsführer können Bevollmächtigte ernennen, deren Befugnisse und Vergütungen festlegen und sie abberufen.

Zweiter Beschluss

Die Anschrift der Gesellschaft lautet: L-5447 Schwebsange, 111, Route du Vin.

Erklärung

Die erschienenen Parteien erklären hiermit, dass sie selbst an den eingebrachten Vermögenswerten letztlich wirtschaftlich berechtigt sind und bestätigen dass die Gelder und Vermögenswerte nicht aus einer Straftat herrühren.

WORÜBER URKUNDE, Aufgenommen zu Remich, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: L. M. SCHMITZ, H. S. HACKET-LOMBARDO, H.-J. HACKET, M. J. SCHMITZ, Patrick SERRES.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 05 août 2015. Relation: GAC/2015/6778. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Remich, den 13. August 2015.

Référence de publication: 2015139227/121.

(150150638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

SAB, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 19, Op der Ahlkerrech.

R.C.S. Luxembourg B 67.201.

Der technische und kaufmännische Geschäftsführer Mario KRATZ, nimmt zur Kenntnis, dass die Anschrift des technischen und kaufmännischen Geschäftsführers Robert SCHWEICH geändert hat und wie folgt lautet: L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle.

Mario KRATZ

Technischer / kaufmännischer Geschäftsführer

Référence de publication: 2015139238/12.

(150150873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Saserna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.846.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 16 avril 2015

1. Les mandats d'Administrateurs de

- Monsieur Alain Renard, administrateur de sociétés, demeurant à L-8321 Olm, 17, rue Eisenhower
 - Monsieur Philippe Lambert, fiscaliste, demeurant professionnellement à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen
 - Madame Isabelle Schul, employée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal
- sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2021.

2. Le mandat de Commissaire aux Comptes de FISCOGES, avec siège social à L-8362 Grass, 4, rue de Kleinbettingen, est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2021 délibérant sur les comptes annuels au 31 décembre 2020;

Luxembourg, le 16 avril 2015.

Certifié sincère et conforme

SASERNA S.A.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015139239/20.

(150151235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Saserna S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 117.846.

Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration en date du 16 avril 2015

Conformément à l'article 64 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle qu'amendée, Monsieur Alain Renard, administrateur de Sociétés, demeurant à L-8362 Olm, 17, rue Eisenhower, est nommé Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'échéance de son mandat, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2021.

Luxembourg, le 16 avril 2015.

Pour extrait sincère et conforme

SASERNA S.A.

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015139240/15.

(150151235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Trinidad Luxembourg Ops S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 179.732.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fifth day of June.

Before Maître Roger Arrensdorff, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Trinidad Drilling Ltd., a company organized and incorporated under the laws of the Province of Alberta, Canada, having its registered office at 1000, 585 8th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 1G1, Canada, registered with the Corporate Access Number under number 2013717406 (the "Shareholder"),

duly represented by Emmanuel Réveillaud, lawyer, residing at L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, by virtue of a proxy dated January 13, 2015.

The said proxy has been annexed to a deed received by the undersigned notary number 2803 of his directory deeds, on February 11, 2015 and registered in Luxembourg Civil Deeds 1 on February 13, 2015, relation 1LAC/2015/4659.

Such appearing person, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to:

I. state that the Shareholder is the shareholder of Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, a private limited liability company ("Société à responsabilité limitée"), having its registered office at L-2310 Luxembourg, 16 avenue Pasteur, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 179.732, incorporated by a deed received by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg on July 31, 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2564 on October 15, 2013 and whose articles of incorporation have been amended for the last

time by a deed received by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg on February 11, 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 1057 on April 22, 2015 (the “Company”).

II. record the following resolutions which have been taken in the best interest of the Company, according to the agenda below:

Agenda

1. Increase of the corporate capital of the Company by the issue of additional ordinary shares and class A mandatory redeemable preferred shares (the “Class A MRPS”) with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each;
2. Allocation of the relevant amount to the ordinary shares legal reserve and to the Class A MRPS legal reserve of the Company;
3. Subscription and payment of all additional ordinary shares, with the payment of a share premium attached to the ordinary shares and the allocation of the relevant amount to the ordinary shares legal reserve of the Company and subscription and payment of all additional Class A MRPS, with the payment of a share premium attached to the Class A MRPS and the allocation of the relevant amount to the Class A MRPS legal reserve of the Company by the Shareholder, by a payment in cash;
4. Amendment of article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the planned corporate capital increase;
5. Any other business.

First resolution

The Shareholder decided to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 314,207.- (three hundred fourteen thousand two hundred and seven US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 1,552,871.- (one million five hundred fifty two thousand eight hundred seventy one US Dollars) to the amount of USD 1,867,078.- (one million eight hundred sixty seven thousand seventy eight US Dollars) represented by 59,507 (fifty nine thousand five hundred and seven) ordinary shares and 1,807,571 (one million eight hundred seven thousand five hundred and seventy one) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each.

Second resolution

The Shareholder decided to issue 10,997 (ten thousand nine hundred ninety seven) ordinary shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, together with the payment of a share premium attached to the ordinary shares of USD 1,087,630.59 (one million eighty seven thousand six hundred thirty US Dollars and fifty nine cents) and the allocation of the amount of USD 1,100.- (one thousand one hundred US Dollars) to the ordinary shares legal reserve of the Company. Furthermore, the Shareholder decided to issue 303,210 (three hundred three thousand two hundred and ten) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, together with the payment of a share premium attached to the Class A MRPS of USD 29,987,529.78 (twenty nine million nine hundred eighty seven thousand five hundred twenty nine US Dollars and seventy eight cents) and the allocation of the amount of USD 30,321.- (thirty thousand three hundred and twenty one US Dollars) to the Class A MRPS legal reserve of the Company.

Third resolution

The Shareholder, here represented as aforementioned, declares to:

- subscribe for 10,997 (ten thousand nine hundred ninety seven) ordinary shares with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each for an amount of USD 10,997.- (ten thousand nine hundred ninety seven US Dollars);
 - subscribe for 303,210 (three hundred three thousand two hundred and ten) Class A MRPS with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each for an amount of USD 303,210.- (three hundred three thousand two hundred and ten US Dollars);
 - pay a share premium attached to the ordinary shares of USD 1,087,630.59 (one million eighty seven thousand six hundred thirty US Dollars and fifty nine cents);
 - pay a share premium attached to the Class A MRPS of USD 29,987,529.78 (twenty nine million nine hundred eighty seven thousand five hundred twenty nine US Dollars and seventy eight cents);
 - allocate to the ordinary shares legal reserve of the Company the amount of USD 1,100.- (one thousand one hundred US Dollars);
 - allocate to the Class A MRPS legal reserve of the Company the amount of USD 30,321.- (thirty thousand three hundred twenty one US Dollars);
- by a payment in cash, so that from now the Company has at its free and entire disposal the amount of USD 31,420,788.37 (thirty one million four hundred twenty thousand seven hundred eighty eight US Dollars and thirty seven cents) as certified to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Shareholder decided to amend article 5.1 of the articles of incorporation to read as follows:

“ 5.1. The Company’s share capital is set at USD 1,867,078.- (one million eight hundred sixty seven thousand seventy eight US Dollars) divided into 59,507 (fifty nine thousand five hundred seven) ordinary shares (the “Ordinary Shares”) and 1,807,571 (one million eight hundred seven thousand five hundred seventy one) class A mandatory redeemable preferred shares (the “Class A MRPS”). The Company may in addition to the Ordinary Shares and to the Class A MRPS issue from time to time class B mandatory redeemable preferred shares (the “Class B MRPS”), class C mandatory redeemable preferred shares (the “Class C MRPS”), class D mandatory redeemable preferred shares (the “Class D MRPS”), class E mandatory redeemable preferred shares (the “Class E MRPS”), class F mandatory redeemable preferred shares (the “Class F MRPS”), class G mandatory redeemable preferred shares (the “Class G MRPS”), class H mandatory redeemable preferred shares (the “Class H MRPS”), class I mandatory redeemable preferred shares (the “Class I MRPS”), class J mandatory redeemable preferred shares (the “Class J MRPS”) (the Class A MRPS, the Class B MRPS, the Class C MRPS, the Class D MRPS, the Class E MRPS, the Class F MRPS, the Class G MRPS, the Class H MRPS, the Class I MRPS and the Class J MRPS are each hereinafter referred to as a “Class of MRPS”); while they are all hereinafter collectively referred to as “MRPS”; the MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter referred to individually as a “Share” and collectively as the “Shares.””

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed have been estimated at about EUR 6,600.- (six thousand six hundred Euro).

For the purpose of the registration taxes, the appearing party declares that the amount of USD 31,420,788.37 (thirty one million four hundred twenty thousand seven hundred eighty eight US Dollars and thirty seven cents) is valued at EUR 28,030,360.84 (twenty-eight million thirty thousand three hundred sixty euro and eighty-four cents).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq juin.

Par devant Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

A comparu:

Trinidad Drilling Ltd., une société constituée et établie sous le droit de la Province de l'Alberta, Canada, ayant son siège social situé à 1000, 585 8th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 1G1, Canada, enregistrée auprès du Corporate Access Number sous le numéro 2013717406 (l'«Associé»),

dûment représentée par Emmanuel Réveillaud, avocat, demeurant à L-2132 Luxembourg, 20 avenue Marie-Thérèse, en vertu d'une procuration donnée en date du 13 janvier 2015.

Ladite procuration a été annexée à un acte reçu par le notaire instrumentant au numéro 2803 de son répertoire en date du 11 février 2015, enregistré à Luxembourg Actes Civils 1 le 13 février 2015, relation 1LAC/2015/4659.

Laquelle comparante, agissant es-qualité, déclare et demande au notaire:

I. d'acter que l'Associé est l'associé de Trinidad Luxembourg Ops Sàrl, une société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 16 avenue Pasteur, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 179.732, constituée suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, le 31 juillet 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2564 du 15 octobre 2013 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, le 11 février 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1057 le 22 avril 2015 (la «Société»).

II. d'enregistrer les résolutions suivantes qui ont été prises dans l'intérêt de la Société, selon l'ordre du jour ci-dessous:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société par l'émission de parts ordinaires et de parts privilégiées obligatoirement rachetables de classe A (les «PPOR Classe A») supplémentaires ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune;

2. Allocation d'un certain montant à la réserve légale parts ordinaires et à la réserve légale PPOR Classe A de la Société;

3. Souscription et libération de toutes les nouvelles parts ordinaires, avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux parts ordinaires et allocation d'un certain montant à la réserve légale parts ordinaires et souscription et libération de

toutes les nouvelles PPOR Classe A, avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A et allocation d'un certain montant à la réserve légale PPOR Classe A de la Société par l'Associé, par un paiement en numéraire;

4. Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social planifiée de la Société;

5. Divers.

Première résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de USD 314.207,- (trois cent quatorze mille deux cent sept dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 1.552.871,- (un million cinq cent cinquante-deux mille huit cent soixante et onze dollars américains) à un montant de USD 1.867.078,- (un million huit cent soixante-sept mille soixante-dix-huit dollars américains) représenté par 59.507 (cinquante-neuf mille cinq cent sept) parts ordinaires et 1.807.571 (un million huit cent sept mille cinq cent soixante et onze) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé d'émettre 10.997 (dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) parts ordinaires ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux parts ordinaires de USD 1.087.630,59 (un million quatre-vingt-sept mille six cent trente dollars américains et cinquante-neuf cents) et l'allocation d'un montant de USD 1.100,- (mille cent dollars américains) à la réserve légale parts ordinaires de la Société. De plus, l'Associé a décidé d'émettre 303.210 (trois cent trois mille deux cent dix) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune avec le paiement d'une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A de USD 29.987.529,78 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-neuf dollars américains et soixante-dix-huit cents) et l'allocation d'un montant de USD 30.321,- (trente mille trois cent vingt-et-un dollars américains) à la réserve légale PPOR Classe A de la Société.

Troisième résolution

L'Associé représenté tel que mentionné ci-dessus a déclaré:

- souscrire et payer en totalité 10.997 (dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept) parts ordinaires ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune pour un montant total de USD 10.997,- (dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept dollars américains);

- souscrire et payer en totalité 303.210 (trois cent trois mille deux cent dix) PPOR Classe A ayant une valeur nominale de USD 1,- (un dollar américain) chacune pour un montant total de USD 303.210,- (trois cent trois mille deux cent dix dollars américains);

- payer une prime d'émission attachée aux parts ordinaires de USD 1.087.630,59 (un million quatre-vingt-sept mille six cent trente dollars américains et cinquante-neuf cents);

- payer une prime d'émission attachée aux PPOR Classe A de USD 29.987.529,78 (vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-neuf dollars américains et soixante-dix-huit cents);

- allouer à la réserve légale parts ordinaires de la Société le montant de USD 1.100,- (mille cent dollars américains);

- allouer à la réserve légale PPOR Classe A de la Société le montant de USD 30.321,- (trente-deux mille deux cent dix dollars américains);

par un paiement en numéraire, de telle sorte que la Société dispose à ce jour de l'entière et libre disposition d'un montant USD 31.420.788,37 (trente et un millions quatre cent vingt mille sept cent quatre-vingt-huit dollars américains et trente-sept cents) comme cela a été certifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Quatrième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, l'apport ayant été accompli, l'Associé a décidé de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société comme suit:

« **5.1.** Le capital social est fixé à USD 1.867.078,- (un million huit cent soixante-sept mille soixante-dix-huit dollars américains) représenté par 59.507 (cinquante-neuf mille cinq cent sept) parts ordinaires (les «Parts Ordinaires») et 1.807.571 (un million huit cent sept mille cinq cent soixante-et-onze) parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie A (les «PPOR Classe A»). La Société peut également émettre en plus des Parts Ordinaires et des PPOR Classe A des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie B (les «PPOR Classe B»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie C (les «PPOR Classe C»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie D (les «PPOR Classe D»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie E (les «PPOR Classe E»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie F (les «PPOR Classe F»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie G (les «PPOR Classe G»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie H (les «PPOR Classe H»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie I (les «PPOR Classe I»), des parts privilégiées obligatoirement rachetables de catégorie J (les «PPOR Classe J»), (les PPOR Classe A, les PPOR Classe B, les PPOR Classe C, les PPOR Classe D, les PPOR Classe E, les PPOR Classe F, les PPOR Classe G, les PPOR Classe H, les Classe I et les PPOR Classe J) sont ci-après individuellement désignées comme une «Classe de PPOR» et collectivement

comme les «PPOR»; les PPOR et les Parts Ordinaires sont ci-après individuellement désignées comme une «Part» et collectivement comme les «Parts».)»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital s'élève à environ EUR 6.600,- (six mille six cents euros).

Pour les besoins de l'enregistrement, le comparant déclare que le montant de USD 31.420.788,37 (trente et un millions quatre cent vingt mille sept cent quatre-vingt-huit dollars américains et trente-sept cents) est évalué à la somme de EUR 28.030.360,84 (vingt-huit millions trente mille trois cent soixante euros quatre-vingt-quatre cents).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, le président lève la séance.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu des comparants, tous connus du notaire par leur prénoms, noms, état civil et domicile, lesdits comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte en original.

Signé: REVEILLAUD, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 26 juin 2015. Relation: 1LAC/2015/19875. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139285/212.

(150151111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Trinidad Luxembourg Ops S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 179.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2015.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2015139286/11.

(150151195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Trois Sources Lomont Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 117.602.

Il est à noter, que l'adresse professionnelle de M. Grant SMITH, gérant de classe B de la Société, a changé comme suit:
Level 6, 50 Martin Place, Sydney NSW 2000 (Australie).

Il est à noter de plus, que l'adresse professionnelle de M. Hilko SCHOMERUS, gérant de classe B de la Société, a changé comme suit:

Bockenheimer Landstrasse 2-4, 60306 Frankfurt am Main (Allemagne).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139287/15.

(150151313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Tobie Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 49.718.

Extrait du conseil d'administration tenu en date du 31 juillet 2015

Le Conseil décide de coopter Madame Ludivine ROCKENS, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt L-2530 Luxembourg comme nouvel administrateur en remplacement de Madame Susanna FERRON dont elle terminera le mandat.

Le mandat du nouvel administrateur ainsi nommé viendra à échéance lors de l'Assemblée générale à tenir en 2020.

L'assemblée générale, lors de la première réunion, procédera à l'élection définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUO

Référence de publication: 2015139293/15.

(150150768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Stellarosa s. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4441 Soleuvre, 273, rue Metzlerlach.

R.C.S. Luxembourg B 38.153.

L'an deux mille quinze, le premier juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

ont comparu:

1.- Monsieur Alessandro FAVARO, indépendant, né à Como (Italie) le 1^{er} mars 1967, demeurant à L-4441 Soleuvre, 271, rue Metzlerlach,

2.- Madame Brigitte BOTTMER, employée privée, née à Guebwiller (France) le 30 novembre 1961, demeurant à L-4441 Soleuvre, 271, rue Metzlerlach,

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls et uniques associés de la société à responsabilité limitée «STELLAROSA s. à r.l.», ayant son siège social au 273 rue Metzlerlach, L-4441 Soleuvre, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg sous le numéro B 38.153, constituée originellement sous la forme d'une société anonyme le 2 octobre 1991, aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Differdange, en date du 2 octobre 1991, publié au Mémorial C numéro 101 de 1992, transformée en société à responsabilité limitée aux termes d'une assemblée générale reçue par Maître Aloyse BIEL, prénommé, en date du 31 août 1992, publiée au Mémorial C numéro 593 de 1992 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois aux termes d'une cession de part reçu par Maître Aloyse BIEL, alors notaire de résidence à Capellen, en date du 22 mai 1997, publiée par extrait au Mémorial C numéro 505 du 17 septembre 1997,

se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale extraordinaire des associés DECIDE de modifier l'objet social de la Société.

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'insérer un deuxième alinéa à l'article deux statuts qui sera conçu comme suit:

«La Société peut également garantir, accorder des sûretés et en particulier des hypothèques et prêter toute de sorte d'assistance au profit d'autres sociétés ou personnes physiques.»

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les personnes comparantes ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. FAVARO, B. BOTTMER, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 8 juillet 2015. Relation: EAC/2015/15930. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): Monique HALSDORF.

Référence de publication: 2015139263/37.

(150150600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Stac S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 19, Op der Ahlkerrech.
R.C.S. Luxembourg B 192.604.

1^{ster} und letzter Punkt

Das delegierte Verwaltungsratsmitglied Herr Mario KRATZ nimmt zur Kenntnis, dass die Anschrift des Verwaltungsrats- und delegierten Verwaltungsratsmitglieds Herr Robert SCHWEICH geändert hat und wie folgt lautet: L-6637 Wasserbillig, 37, Esplanade de la Moselle.

Mario KRATZ

Delegierter des Verwaltungsrats

Référence de publication: 2015139260/13.

(150150882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Mawill S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9353 Bettendorf, 6, route d'Eppeldorf.
R.C.S. Luxembourg B 107.340.

Dépôt rectificatif du dépôt référence L 140159609 déposé le 9 septembre 2014

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Il s'agit d'un dépôt des comptes annuels 2013 rectifiés

Cette mention de dépôt remplace la première version des comptes annuels 2013

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Gérance

Référence de publication: 2015135929/13.

(150147515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Ewart Frankfurt Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 39, avenue John F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 199.139.

STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of July.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

«Ewart XVII S.à r.l.», a «société à responsabilité limitée», governed by Luxembourg law, with its registered office at 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, (the "Sole Shareholder"),

here represented by Ms. Solange Wolter, private employee, residing professionally in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg),

by virtue of a proxy given under private seal, dated 20 July 2015;

The proxy signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") which the prenamed party hereby declares to form among himself as follows:

Art. 1. Form. There is hereby established a société à responsabilité limitée (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, especially the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law"), by article 1832 of the Civil Code and by the present articles of incorporation (the "Articles of Incorporation").

The Company is initially composed of one shareholder, owner of all the shares.

The Company may however at any time be composed of several shareholders, but not exceeding forty (40) shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

Art. 2. Object. The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, development and exploitation of any immovable property located in all countries, as well as the acquisition of participations

in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

The Company may provide financial assistance to the undertakings forming part of the group of the Company such as the providing of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form.

The Company may also give guarantees and grant security in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. It may pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all its assets. The Company may also grant loans to subsidiaries, affiliated companies or third parties.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, and real estate operations, which are directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favor its development.

Art. 3. Name. The name of the Company is "Ewart Frankfurt Hotel S.à r.l."

Art. 4. Duration. The duration of the Company is unlimited.

Art. 5. Registered office. The registered office is established in the municipality of Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the shareholders' meeting.

The Manager or, as the case may be, the Board as defined under Article 12 may also establish branches and subsidiaries, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the Manager or, as the case may be, the Board should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Manager or, as the case may be, the Board of the Company.

Art. 6. Capital. The issued capital of the Company is set at fifteen thousand Euros (EUR 15,000) divided into fifteen thousand (15,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1) each which are fully paid-up.

Art. 7. Amendment of the capital. The capital may at any time be amended by a decision of the single shareholder or by a resolution of the general meeting of shareholders as the case may be.

The Company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.

Art. 8. Rights and duties attached to the shares. Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of shareholders.

If the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises all powers which are granted by the 1915 Law and the Articles of Incorporation to all the shareholders.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles of Incorporation and the resolutions of the single shareholder or the general meeting of shareholders.

The creditors or successors of any of the shareholders may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single shareholder or of the general meeting of shareholders, as the case may be.

Art. 9. Indivisibility of shares. Each share is indivisible insofar as the Company is concerned.

Co-owners must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

Art. 10. Transfer of shares. If the Company is composed of one single shareholder, said single shareholder may transfer freely its shares.

If the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders.

In this same scenario, the shares may only be transferred to non shareholders with the authorisation of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the capital by application of the requirements of articles 189 and 190 of the 1915 Law.

Art. 11. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a shareholder. The incapacity, bankruptcy or insolvency or any other similar event affecting the single shareholder or any of the shareholders does not put the Company into liquidation.

Art. 12. Management of the Company. The Company is managed by one or several Managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a decision of the single shareholder or, as the case may be, by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the Managers are appointed for an undetermined period.

The Managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one Manager, the Managers constitute a board of Managers (the “Board”).

Any Manager may participate in any meeting of the Board by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Managers may be represented at meetings of the Board by another Manager without limitation as to the number of proxies which a Manager may accept and vote, it being understood that at least two Managers must be present in person or by conference call.

Written notice of any meeting of the Board must be given to the Managers twenty four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice.

This notice may be omitted in case of assent of each Manager in writing, by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board.

The Sole Shareholder or as the case may be the general meeting of shareholders may decide appointing Managers of two different classes, being class A Managers and class B Managers. Any such classification of Managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the Managers be identified with respect to the class they belong.

The Board can only act or deliberate validly if a majority of the Managers in office are present or represented.

Decisions of the Board are validly taken by the approval of the majority of the Managers of the Company (including by way of representation). In the event however the single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) any resolutions of the Board may only be validly taken if approved by the majority of Managers including at least one class A and one class B Manager.

The minutes of any meeting of the Board shall be signed by any two Managers present at such meeting.

The Board may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any Manager.

Art. 13. Events affecting the Managers. The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a Manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a Manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

Art. 14. Liability of the Managers. No Manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.

Art. 15. Representation of the Company. The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole Manager, and in the case of a Board by the joint signature of two Managers, provided however that in the event the single shareholder or, as the case may be, the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers), the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager (including by way of representation).

In any event, the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the Manager; or by two Managers in case of Board; or, in the event of classes of Managers, by one class A and one class B Manager acting together (including by way of representation).

Art. 16. General meetings of shareholders. As long as the Company is composed of one (1) single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

Articles 194 to 196 and 199 of the 1915 Law are not applicable to that situation.

In case the Company is composed of several shareholders, the decisions of the shareholders are taken in a general meeting of shareholders or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the shareholders by registered mail.

In this latter case, the shareholders are under the obligation to, within a delay of fifteen (15) days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

An annual general meeting of shareholders approving the annual accounts shall be held annually within six (6) months after the close of the accounting year at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 17. Decisions of the shareholders. Collective decisions are only validly taken insofar as shareholders owning more than half of the capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles of Incorporation may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's shares, subject to any other provision of the 1915 Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

The decisions of the single shareholder or, as the case may be, of the general meeting of shareholders are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company.

The documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies are attached to the minutes.

Art. 18. Financial year. The financial year begins on the first day of January of each year and ends on the thirty-first day of December of the same year.

Art. 19. Annual accounts. At the end of each financial year, the Company's annual accounts are established by the Manager or, as the case may be, the Board and the Manager or, as the case may be, the Board prepares a general inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the Company's registered office communication of the said inventory and balance sheet.

Art. 20. Allocation of profits. The credit balance of the Company stated in the annual inventory, after deduction of overhead, depreciation and provisions represents the net profit of the financial year.

Five percent (5%) of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital.

The remaining profit is allocated by resolution of the shareholder(s), as the case may be.

Notwithstanding the preceding provisions, the Manager or, as the case may be, the Board may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the year on the basis of a statement of accounts showing (i) that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed where applicable, realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the 1915 Law or these Articles of Incorporation (ii) and that any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Art. 21. Dissolution, liquidation. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or one of the shareholders.

The liquidation of the Company shall be decided by the single shareholder or by shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried on by one or several liquidators who may, but need not be shareholders, appointed by the single shareholder or by the general meeting of shareholders, who shall determine their powers and their compensation.

Art. 22. Matters not provided. All matters not specifically governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the 1915 Law.

Subscription and Payment

The Articles of Incorporation having thus been drawn up by the appearing party, this party has subscribed for the number of shares and has paid in cash the amount mentioned hereafter:

Shareholder	Subscribed capital (EUR)	Number of shares	Amount paid-in (EUR)
Ewart XVII S.à r.l.;	15,000	15,000	15,000
Total:	15,000	15,000	15,000

All the shares have been fully subscribed and totally paid up by the above named shareholder so that the amount of fifteen thousand Euros (EUR 15,000) is from this day on at the free disposal of the Company.

Proof of all such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the 1915 Law, have been observed.

Transitory provision

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31 December 2015.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated to be approximately EUR 1,500.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation, the Sole Shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolved to set at 4 the number of Managers and further resolved to appoint the followings as Managers for an unlimited duration, with the powers set forth in Article 12 of the Articles of Incorporation:

Class A Managers:

- Mr. Michael KUM SOH HAR, born on 30 May 1944 in Singapore, residing professionally in 137 Market Street, #11-01, Grace Global Raffles, Singapore 048943;

- Mrs. Jocelyn Kum Wan Sze, born on 22 June 1972 in Singapore, residing professionally in 137 Market Street, #11-01, Grace Global Raffles, Singapore 048943.

Class B Managers:

- Mrs. Sarah BONALLO, independent director, born on 21 July 1963 in Bristol, England, residing professionally in 5, rue des Jardins, L-8394 Olm, Luxembourg;

- Mr. Daniel BOONE, attorney-at-law, born on 28 January 1965 in Lille, France, residing professionally in 66, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

Second resolution

The registered office shall be at 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing proxy holder, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same proxy holder and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said proxy holder signed together with the notary this original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt et un juillet.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

«Ewart XVII S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (l'«Associé Unique»),

ici représentée par Madame Solange Wolter, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

en vertu d'une procuration donnée sous seing privée, datée du 20 juillet 2015.

Ladite procuration, signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer comme suit:

Art. 1^{er} . Forme. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société»), régie par les lois du Grand-duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915»), par l'article 1832 du Code Civil ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé, propriétaire de la totalité des parts sociales.

La Société peut cependant, à toute époque, comporter un ou plusieurs associés, dans la limite de quarante (40) associés, par suite notamment, de cession de parts sociales ou d'émission de parts sociales nouvelles.

Art. 2. Objet. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à l'acquisition, au développement et à l'exploitation de toutes propriétés immeubles situées dans tout pays, ainsi qu'à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La Société peut accorder toute assistance financière à des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, y compris des prêts, garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs. La société peut également accorder des prêts à ses filiales, des sociétés liées ou des tierces parties.

La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations ou d'instruments de dette similaires.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. Dénomination. La Société prend la dénomination de "Ewart Frankfurt Hotel S.à r.l."

Art. 4. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg).

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée des associés.

Le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil, comme défini à l'Article 12, peut pareillement établir des succursales et des filiales aussi bien au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille mesure provisoire sera prise et portée à la connaissance des tiers par le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil de la Société.

Art. 6. Capital. Le capital émis de la Société est fixé à quinze mille Euros (EUR 15.000) divisé en quinze mille (15.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Art. 7. Modification du capital. Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant une résolution de l'Associé Unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres parts sociales.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un Associé Unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi de 1915 et les Statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part sociale emporte de plein droit adhésion aux Statuts et aux décisions de l'Associé Unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Les créanciers ou ayants-droit de l'Associé Unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Associé Unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

Art. 10. Cession de parts. Si la Société est composée d'un Associé Unique, ledit Associé Unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Dans ce même scénario, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, par application des prescriptions des articles 189 et 190 de la Loi de 1915.

Art. 11. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé. L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'Associé Unique ou l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 12. Gérance de la Société. La Société est gérée par un ou plusieurs Gérants, associés ou non.

Ils sont élus et révoqués par une simple décision prise par l'Associé Unique ou le cas échéant par une décision prise à la majorité par l'assemblée générale des associés, laquelle détermine leurs pouvoirs et la durée de leur mandat. Si aucun terme n'est indiqué, les Gérants sont élus pour une durée indéterminée.

Les Gérants pourront être réélus et leur nomination pourra être révoquée avec ou sans raison (ad nutum) à tout moment. Au cas où il y aurait plus d'un Gérant, les Gérants constituent un conseil de Gérance (le «Conseil»).

Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. La participation ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation physique à une telle réunion ou à la tenue d'une réunion en personne.

Les Gérants peuvent être représentés aux réunions du Conseil par un autre Gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un Gérant peut accepter et voter, étant entendu qu'au moins deux Gérants soient présents en personne ou par conférence téléphonique.

Une convocation écrite à toute réunion du Conseil devra être donnée aux Gérants au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance quant à la date fixée pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les raisons de l'urgence devront être mentionnées dans la convocation.

La convocation pourra être omise en cas d'accord de chaque Gérant donné par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas nécessaire pour la réunion d'un conseil qui se tiendra à l'heure et au lieu déterminés dans une résolution adoptée préalablement par le Conseil.

L'Associé Unique ou le cas échéant l'assemblée générale des associés pourra décider de nommer des Gérants de deux classes différentes, les Gérants de classe A et les Gérants de classe B. Une telle classification de Gérants devra être dûment enregistrée avec le procès-verbal de l'assemblée concernée et les Gérants devront être identifiés en ce qui concerne la classe à laquelle ils appartiennent.

Le Conseil ne peut agir ou délibérer valablement que si une majorité des Gérants en fonction sont présents ou représentés.

Les décisions du Conseil sont valablement prises par un vote favorable pris à la majorité des Gérants de la Société (y inclus par voie de représentation). Cependant, au cas où l'Associé Unique ou l'assemblée générale des associés aurait nommé différentes classes de gérants (à savoir des Gérants de classe A et des Gérants de classe B), toute résolution du Conseil ne pourra être valablement prise que si elle est approuvée par la majorité des Gérants, y inclus au moins un Gérant de classe A et un Gérant de classe B.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil devront être signés par deux Gérants présents à cette réunion.

Le Conseil pourra également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie de circulaires exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'intégralité formera les documents circulaires prouvant une fois dûment signés l'existence de la résolution. Les résolutions des Gérants, y inclus les résolutions circulaires, pourront être certifiées ou un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de tout Gérant.

Art. 13. Evénements affectant les Gérants. Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout autre événement similaire affectant le Gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un Gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 14. Responsabilité des Gérants. Aucun Gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 15. Représentation de la Société. La Société sera engagée par la signature individuelle en cas de Gérant unique, et en cas d'un Conseil, par la signature conjointe de deux Gérants, étant entendu cependant que si l'Associé Unique ou l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de Gérants (à savoir les Gérants de classe A et les Gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B (y inclus par voie de représentation).

Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs de signature ont été délégués soit par le gérant; ou soit par deux Gérants en cas d'un Conseil ou encore; en cas de classes de Gérants, par un Gérant de classe A et un Gérant de classe B, agissant ensemble (y inclus par voie de représentation).

Art. 16. Assemblée générale des associés. Tant que la Société ne comporte qu'un (1) Associé Unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas, les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la Loi de 1915 ne sont pas applicables.

Lorsque la Société est composée de plusieurs associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote par écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze (15) jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

Une assemblée générale annuelle des associés se réunira une fois par an pour l'approbation des comptes annuels, elle se tiendra dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social au siège social de la Société ou en tout autre lieu à spécifier dans la convocation de cette l'assemblée.

Art. 17. Décisions des associés. Les décisions collectives ne sont valablement prises pour autant que les associés possédant plus que la moitié du capital les adoptent. Cependant, les décisions ayant pour objet une modification des Statuts ne peuvent être adoptées qu'à la majorité (en nombre) des associés possédant au moins les trois quarts des parts sociales de la Société, sauf dispositions contraires de la Loi de 1915. Le changement de la nationalité de la Société requiert l'unanimité.

Si tous les associés sont présents ou représentés lors d'une assemblée des associés, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Les décisions de l'Associé Unique ou de l'assemblée générale des associés, seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social de la Société.

Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

Art. 18. Année sociale. L'exercice social commence le premier jour de janvier de chaque année et finit le trente et unième jour du mois de décembre de la même année.

Art. 19. Comptes annuels. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes annuels de la Société sont établis par le Gérant ou, le cas échéant, par le Conseil et le Gérant ou, le cas échéant, le Conseil dresse un inventaire général comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite peut prendre connaissance desdits inventaires et bilans au siège social de la Société.

Art. 20. Répartition des bénéfices. Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice social.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'Associé Unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Nonobstant les dispositions précédentes, le Conseil peut décider de payer à l'Associé Unique ou, le cas échéant, aux associés des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu de la Loi de 1915 ou des Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé Unique ou, le cas échéant, par les associés.

Art. 21. Dissolution, liquidation. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés.

La liquidation de la Société sera décidée par l'Associé Unique ou, le cas échéant, par l'assemblée des associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés selon le cas par l'Associé Unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 22. Disposition générale. Toutes les matières qui ne seraient pas régies par les présents Statuts seraient régies conformément à la Loi de 1915.

Souscription et Paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, a souscrit au nombre de parts sociales et a libéré en numéraire les montants ci après énoncés:

Associé	Capital souscrit (EUR)	Nombre de parts sociales	Libération (EUR)
Ewart XVII S.à r.l. prénommée;	15.000	15.000	15.000
Total:	15.000	15.000	15.000

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées de sorte que la somme de quinze mille Euros (EUR 15.000) est dès à présent à la libre disposition de la Société.

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la Loi de 1915, ont été respectées.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2015.

Evaluations des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à EUR 1.500.-

Assemblée générale extraordinaire

L'Associé Unique prénommé, par le mandataire susnommé, s'est ensuite constitué en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de fixer à quatre (4) le nombre de Gérants et de nommer les personnes suivantes en tant que Gérants pour une période indéterminée, avec les pouvoirs prévus à l'article 12 des Statuts:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Michael KUM SOH HAR, né le 30 mai 1944 à Singapour, demeurant professionnellement au 137 Market Street, #11-01, Grace Global Raffles, Singapour 048943,
- Madame Jocelyn KUM WAN SZE, née le 22 juin 1972 à Singapour, demeurant professionnellement au 137 Market Street, #11-01, Grace Global Raffles, Singapour 048943,

Gérants de catégorie B:

- Madame Sarah BONALLO, administrateur indépendant, née le 21 juillet 1963 à Bristol, Royaume-Uni, demeurant professionnellement au 5, rue des Jardins, L-8394 Olm, Luxembourg;
- Monsieur Daniel BOONE, avocat à la Cour, né le 28 janvier 1965 à Lille (France), demeurant professionnellement à 66, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg.

Deuxième résolution

Le siège social de la Société est établi au 39, Avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête de la partie comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même partie et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite par le mandataire de la partie comparante, connu par le notaire par son nom, prénom, état et demeure, il a signé avec nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 27 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/23649. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 7 août 2015.

Référence de publication: 2015135648/440.

(150147187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2015.

Virtus Consult, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1421 Luxembourg, 42, rue des Dormans.

R.C.S. Luxembourg B 199.317.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le septième jour du mois d'août;

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

- 1) La société anonyme "LVD Invest", établie et ayant son siège social à L-1421 Luxembourg, 42, rue de Dormans, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 155315;
- 2) Monsieur Manuel GHIDINI, employé privé, né à Chênee (Belgique), le 17 avril 1976, demeurant à B-4140 Dolembreux, 44, rue Pirefontaine; et
- 3) Madame Dominique BISSOT, employée privée, née à Charleroi (Belgique), le 24 juin 1975, demeurant à L-1730 Luxembourg, 41, rue de l'Hippodrome.

Tous sont ici représentés par Monsieur Jonathan PAGANELLI, juriste, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon, (le "Mandataire"), en vertu de trois procurations sous seing privé lui délivrées; lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer par les présentes et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente, entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "VIRTUS CONSULT", (la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La société exercera l'activité d'intermédiaire entre vendeurs et acheteurs.

La Société a pour objet l'activité de conseil économique et la prestation de services sous toutes ses formes relevant desdits conseils sur la gestion, l'administration et l'organisation d'entreprises ou d'institutions au sens large.

Néanmoins, la Société n'exercera en aucune manière une activité de Professionnels du Secteur Financier ou qui relèverait de la surveillance de la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent et qui sont susceptibles de promouvoir son développement ou extension.

La Société pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

La Société pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,-EUR), représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les produits de la Société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Nonobstant les dispositions précédentes, la gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires aux associés avant la fin de l'exercice social sur la base d'un état de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par les associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2015.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les douze mille quatre cents (12.400) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1) La société anonyme "LVD Invest", pré-désignée,	
quatre mille cent trente-quatre parts sociales,	4.134
2) Monsieur Manuel GHIDINI, pré-qualifié,	
quatre mille cent trente trois parts sociales,	4.133
3) Madame Dominique BISSOT, pré-qualifiée,	
quatre mille cent trente trois parts sociales,	4.133
Total: douze mille quatre cents parts sociales,	12.400

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement par les souscripteurs pré mentionnés moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare par les présentes avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-1421 Luxembourg, 42, rue de Dormans.
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Manuel GHIDINI, employé privé, né à Chênée (Belgique), le 17 avril 1976, demeurant à B-4140 Dolembreux, 44, rue Pirefontaine, gérant technique; et
 - Madame Dominique BISSOT, employée privée, née à Charleroi (Belgique), le 24 juin 1975, demeurant à L-1730 Luxembourg, 41, rue de l'Hippodrome, gérante administrative.
3. La Société est valablement engagée vis-à-vis des tiers soit (i) par la signature individuelle du gérant technique, soit (ii) par la signature conjointe du gérant technique et de la gérante administrative.

Remarque

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit Mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. PAGANELLI - C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 11 août 2015. Relation: 2LAC/2015/18408. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 12 août 2015.

Référence de publication: 2015139320/154.

(150151337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

Cidron 1749 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 108.000,00.

Siège social: L-1749 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 189.123.

L'adresse de Monsieur Andreas Demmel, gérant de classe B de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- Spaces Zuidas, Barbara Strozziilaan 201, 1083 HN Amsterdam, Pays-Bas.

L'adresse de Monsieur Claes-Johan Geijer, gérant de classe A de la Société, a changé et se trouve désormais au:

- 2, rue Siggy Vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2015.

Référence de publication: 2015137151/14.

(150148682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Eltrona Interdiffusion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1112 Luxembourg, 4-8, rue de l'Acierie.
R.C.S. Luxembourg B 8.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015137273/9.
(150149021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Eurokobuild S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 17, rue Edmond Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 61.922.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015137285/9.
(150149009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Europ Business Corporate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4344 Esch-sur-Alzette, 45, rue Saint Vincent.
R.C.S. Luxembourg B 91.802.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015137286/9.
(150148579) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

Five Arrows Managers, Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 143.757.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015137300/9.
(150148609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

FA Mezzanine Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 1, Place d'Armes.
R.C.S. Luxembourg B 138.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015137310/9.
(150148607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.

FLLV, Fédération Luxembourgeoise des Loueurs de Véhicules, Association sans but lucratif.

Siège social: L-1615 Luxembourg, 7, rue Alcide de Gasperi.
R.C.S. Luxembourg F 3.843.

Les statuts coordonnés au 10 août 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2015137320/9.
(150149157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2015.
